

IRAK

Hans Blix aussi attend des preuves
Page A 5



JOSÉE BLANCHETTE

Petit tour d'horizon de la misère
Page B 8

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCIV N° 125

LE VENDREDI 6 JUIN 2003

87c + TAXES = 1\$

Limonades trompeuses?



Avec leur goût sucré qui pétile sur la langue ou leurs saveurs artificielles de citron, de lime ou de canneberge, les Vodka (qui, en passant, ne contiennent qu'un arôme artificiel de vodka), Boomerang, Tornado, Pure Source, Bacardi Silver, Smirnoff Ice, Cosmoz ou, plus récemment, ADN ont de quoi séduire. «Ça ne goûte pas vraiment l'alcool et ça attire forcément les gens rebutés par le goût de l'alcool.» Jeunes pour la plupart.

«Chic avec attitude»

Brasseurs et distillateurs tentent d'attirer dans leur giron une clientèle plus féminine et surtout plus jeune

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

C'est frais, c'est jeune, c'est léger et... c'est de plus en plus populaire. Au Québec comme ailleurs dans le monde où le pouvoir d'achat le permet, soleil devrait cette année encore s'accorder dans les jardins et sur les terrasses avec la ribambelle de liquides maltés aromatisés et autres Smirnoff Ice. Et pour cause. Le marché — comme disent

les analystes financiers — pour ces produits lancés à grand renfort de publicité par les géants des boissons alcoolisées est en pleine croissance. En pleine effervescence aussi, avec la multiplication sur les tablettes des épiceries ou de la SAQ de ces «malternatives», «prémix» ou «prêts-à-boire» — c'est leur nom dans le milieu. L'objectif? Attirer dans le giron des pourvoyeurs d'alcool une clientèle plus féminine et surtout plus jeune... en manquant parfois la cible de quelques années sous l'âge légal de consommation,

dénonce aujourd'hui en chœur le lobby antialcool. Normal. C'est qu'avec leur goût sucré qui pétile sur la langue et leurs saveurs artificielles de citron, de lime ou de canneberge, les Vodka (qui, en passant, ne contiennent qu'un arôme artificiel de vodka), Boomerang, Tornado, Pure Source, bacardi Silver, Smirnoff Ice, Cosmoz ou, plus récemment, ADN ont de quoi séduire. «Ça ne ressemble pas beaucoup à de

VOIR PAGE A 10: LIMONADES

Les cégeps songent à des frais de scolarité

«Notre financement tel qu'il est, littéralement captif, sans frais de scolarité, ça ne peut plus durer»

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

L'accès au cégep doit-il encore être gratuit? Appréhendant les effets d'un budget minceur sur le réseau collégial, le président de la Fédération des cégeps demande à Québec la tenue d'un débat public sur le financement des collèges, où le principe de la gratuité scolaire au cégep doit être remis en question.

Voilà une question que l'on doit débattre sur la place publique, 35 ans après la création du réseau collégial, a confié au Devoir Gaëtan Boucher, président de la Fédération des cégeps. Celui-ci a d'ailleurs demandé au ministre de l'Éducation, Pierre Reid, d'élargir le débat sur le financement universitaire promis par les libéraux pour y englober la vulnérabilité financière des collèges.

«Je pense que dans la situation qu'on connaît, il n'y a plus aucun sujet qui doit être tabou», a expliqué M. Boucher, dont la fédération regroupe les 48 collèges publics du Québec. «Cette question-là [la remise en question de la gratuité au cégep] doit être débattue en société.»

L'engorgement financier que connaissent les cégeps prédispose à la tenue d'un tel débat, explique M. Boucher, qui a tenté de sensibiliser le ministre Reid à la situation difficile des collèges lors d'un entretien il y a trois semaines. «Notre financement tel qu'il est, littéralement captif, avec l'absence de pouvoir de taxation, sans frais de scolarité, ça ne peut plus durer. C'est face aux chiffres eux-mêmes que l'on dit carrément: il faut que quelque chose se passe!»

Ce n'est pas d'hier que le réseau collégial cherche des solutions pour se sortir d'une situation qui l'étouffe, comme l'affirme M. Boucher. Le refrain entonné

«Quand l'État a le rhume, les cégeps toussent!»

VOIR PAGE A 10: CÉGEPS

Des hôpitaux accueillants pour les microbes

3000 Québécois décèdent chaque année d'une infection contractée à l'hôpital

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Faute de mesures de prévention efficaces, de 2000 à 3000 patients meurent chaque année des suites d'infections contractées dans les hôpitaux du Québec et la situation risque de s'aggraver compte tenu du peu de ressources investies pour faire échec aux microbes, notamment au très virulent staphylocoque doré résistant à la méthicilline (SARM).

Hier, l'Association des médecins microbiologistes du Québec (AMMIQ) a dévoilé ces chiffres hautement inquiétants sur la progression des infections contractées en milieu hospitalier, aussi appelées infections nosocomiales. Des chiffres qui démontrent que les hôpitaux sont de plus en plus accueillants pour les microbes, mais de moins en moins sécuritaires pour les malades.

Selon le D^r André Poirier, président de l'AMMIQ,

VOIR PAGE A 10: MICROBES

INDEX

Annonces	A 4	Météo	A 4
Avis publics	B 6	Monde	A 5
Bourse	A 6	Mots croisés	A 4
C'est la vie	B 8	Sorties	B 5
Cinéma	B 3	Sports	B 7
Éditorial	A 8	Télévision	B 3
Idées	A 9	Week-end	B 1

Toute la culture unie

Le milieu culturel fait front commun devant les menaces de compressions

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Les milieux québécois des arts et de la culture, toutes disciplines confondues, se regroupent pour dénoncer les compressions budgétaires appréhendées au ministère de la Culture. La très large coalition, en fait la plus étendue du dernier quart de siècle dans ce secteur, réclame «zéro coupure en culture», selon son propre mot d'ordre.

La grande coalition a ainsi marqué ses intentions hier matin à la Cinéma-thèque québécoise, à Montréal. Elle rassemble une trentaine d'unions, de syndicats, d'associations et de conseils régionaux. Il s'agit de la plus vaste mobilisation québécoise d'artistes professionnels et d'organismes culturels depuis la bataille dite du 1%, il y a plus de deux décennies, alors que les mêmes milieux réclamaient de l'État qu'il consacre au moins 1% de ses budgets à la culture.

Au total, les diverses associations unies représentent des dizaines de milliers d'artistes et de travailleurs. Sauf erreur, seuls les milieux du cirque et du patrimoine ne sont pas représentés au sein de l'alliance.

Le nouveau regroupement gonfle les rangs du Mouvement pour les arts et les lettres, formé il y a trois ans par une quinzaine de membres associatifs représentant les artistes professionnels et les

conseils régionaux pour réclamer une hausse des budgets des conseils des arts de Québec et d'Ottawa. À ce cercle originaire s'ajoutent maintenant des membres incontournables des industries culturelles, notamment l'Association des éditeurs de livres et l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo, mais aussi la Société des musées québécois ainsi que de nouveaux corps professionnels représentant les réalisateurs, les producteurs de films, les vidéastes, les techniciens du cinéma et de la télévision, les auteurs de radio ou de télé, les auteurs-compositeurs, etc. Cette coalition n'a pas de nom.

«Ce n'est pas un «MAL plus», prévient Pierre Curzi, interviewé hier après-midi après la rencontre. «Notre regroupement va bien au-delà du MAL [...] Nous nous unissons pour éviter des mesures draconiennes qui nous ramèneraient 20 ans en arrière. Notre demande s'adresse au ministre des Finances et au premier ministre.»

Le président de l'Union des artistes, un syndicat membre de la nouvelle coalition, évidemment, précise que l'objectif du «zéro coupure en culture» signifie concrètement qu'aux yeux des alliés, le prochain budget libéral devrait reconduire les promesses et les ajouts prévus par le dernier gouvernement, aussi bien la hausse des budgets de cinq millions du CALQ que l'adoption de la

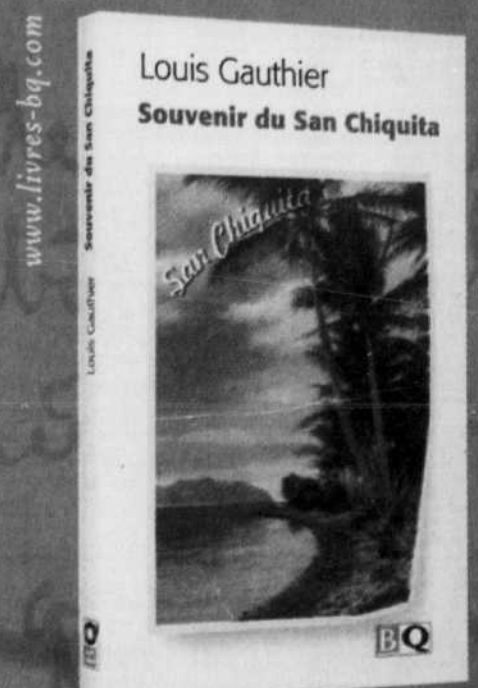
VOIR PAGE A 10: CULTURE

ÉCONOMIE

Le dollar remonte au-dessus des 74 ¢US

■ À lire en page A 7

BQ BIBLIOTHÈQUE QUÉBÉCOISE



Un complot politique, un trafic de drogue, une histoire d'amour...

128 pages • 7,95 \$

En vente dans toutes les bonnes librairies

• LES ACTUALITÉS •

Protection de la vie privée

Pas touche!

La police ne peut fouiller un casier contenant du cannabis

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Un sac de marijuana entreposé dans le casier n° 135 de la gare routière de Winnipeg a contribué hier au renforcement du droit à la vie privée.

Dans une décision unanime, la Cour suprême du Canada a acquitté Mervyn Allen Buhay des accusations de possession de cannabis en vue d'en faire le trafic qui pesaient contre lui.

M. Buhay avait loué le fameux casier pour une période de 24 heures, y déposant un sac de couchage rempli de mari. Alerés par une certaine odeur, les gardiens de sécurité de la gare ont ouvert le casier pour y découvrir la drogue. Ils ont aussitôt prévenu les policiers.

Les agents Barker et Riddell ont fouillé le casier sans mandat de perquisition et ont confisqué la mari. M. Buhay a été arrêté le lendemain lorsqu'il a voulu reprendre possession de son stupéfiant sac de couchage.

Un juge de première instance a écarté la preuve et prononcé un verdict d'acquiescement sous prétexte que les deux policiers avaient procédé à une fouille et une saisie abusives, sans mandat de perquisition, commettant du coup une violation grave aux droits de M. Buhay.

L'agent Barker a témoigné

qu'il n'avait jamais songé à obtenir un mandat de perquisition. Son partenaire Riddell a reconnu que l'idée lui avait traversé l'esprit. Mais il n'a pas tenté d'obtenir un mandat, sachant qu'il était à court de motifs. Le juge n'a pas apprécié cette désinvolture et ce mépris flagrant des droits constitutionnels de l'accusé.

24 heures

Dans cette affaire, la Cour suprême a interprété de manière libérale le droit à la protection de la vie privée. Même si le casier se trouvait dans un lieu public, l'accusé en avait pris le contrôle pour 24 heures en le louant contre paiement. Les vignettes apposées sur les casiers ne faisaient pas mention de la possibilité qu'ils soient ouverts ou fouillés. M. Buhay pouvait raisonnablement penser que le contenu du casier relevait de sa vie privée.

«Il est raisonnable de s'attendre à ce que personne ne touche aux objets personnels déposés dans un casier loué contre paiement, à moins qu'ils ne paraissent constituer une menace pour la sécurité de l'endroit», tranche la Cour suprême.

Les policiers devront donc exiger un mandat en pareilles circonstances ou utiliser d'autres techniques d'enquête pour recueillir la preuve.

Mise en garde du SCRS

Le Canada n'est pas immunisé contre le terrorisme islamiste

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Le Canada n'échappe pas à la menace du terrorisme islamiste, qui exerce des pressions accrues sur le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS).

Le SCRS est bien au fait de menaces et de tactiques nouvelles qui pourraient s'avérer lourdes de conséquences pour le Canada, a déclaré hier à la Chambre des communes le solliciteur général Wayne Easter. «Le Canada n'est pas immunisé contre la menace du terrorisme», a-t-il prévenu.

Dans son rapport annuel divulgué hier, le SCRS fait grand cas des déclarations attribuées à Oussama ben Laden en novembre 2002, qui incluait le Canada sur la liste des pays à punir pour leur soutien à la guerre contre le terrorisme. «Ben Laden a juré à maintes reprises d'utiliser al-Qaïda pour frapper les civils et les intérêts militaires des Américains et de leurs alliés, dont le Canada», affirme le SCRS dans son rapport.

Les renseignements colligés lors de la guerre en Afghanistan indiquent que le chef du réseau al-Qaïda a cherché à acquérir des armes de destruction massive (chi-

miques, biologiques, radiologiques ou nucléaires) «beaucoup plus activement qu'on ne l'avait d'abord cru», affirme le rapport. Ben Laden aurait même enregistré d'importants progrès.

Selon le solliciteur général, il faut prendre cette menace très au sérieux. En raison de sa vaste expertise, le Canada est une source toute désignée d'acquisition de technologies et de renseignements exclusifs, comme le rappelle le SCRS.

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, la traque aux terroristes islamistes est devenue la priorité absolue du SCRS. Des groupes et des individus associés à des organisations terroristes internationales sont bien implantés au Canada, affirme le service du renseignement. Ils participent à la cueillette de fonds, font du lobbying par l'entremise de sociétés de façade, soutiennent des opérations terroristes au pays comme à l'étranger, acquièrent des armes ou du matériel et tentent de manipuler les membres de leur propre communauté. Le SCRS n'identifie cependant aucun de ces groupes ou individus.

Dans le cadre des efforts internationaux visant à éradiquer le ter-

rorisme en 2002, le SCRS a découvert lors d'écoutes électroniques l'existence d'une cellule du Hezbollah en Caroline du Nord. L'information a été transmise aux autorités américaines, qui ont mis ces individus en accusation pour soutien matériel au terrorisme. Le réseau s'impliquait dans la contrebande de cigarettes, l'utilisation frauduleuse de cartes de crédit et le blanchiment d'argent. Il acheminait une partie de ses recettes illicites au Hezbollah.

Le SCRS a également procédé au filtrage de sécurité de tous les demandeurs du statut de réfugié afin d'identifier les indésirables le plus rapidement possible. En 2002, cette nouvelle politique a exigé l'analyse de 16 300 demandes du statut de réfugié. Le service a également traité 144 900 demandes de citoyenneté.

Le SCRS a par contre obtenu des outils pour assumer ses nouvelles responsabilités. Le personnel a augmenté de 9 % l'an dernier pour atteindre le cap des 2290 employés. Le budget du service est passé de 196 millions en 2000-01 à 243 millions en 2001-02.

Avec la Presse canadienne

Greenpeace encercle une ferme de blé transgénique

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Des militants de Greenpeace ont encerclé hier matin une ferme expérimentale d'Agriculture et Agroalimentaire Canada où l'on s'apprêtait à semer le blé transgénique que la compagnie Monsanto désire commercialiser au Canada.

Blocage des entrées, montage d'une bannière géante exhortant à «stopper le blé transgénique», avertissements de mise en quarantaine, pan-

cartes déclinant un «Non au blé OGM» plantées dans le sol et drapau affichant un «biorisque» hissé au côté de la feuille

d'érable. Les activistes anti-OGM ont pris d'assaut ce site de Borden au Manitoba où, en partenariat avec Monsanto, le gouvernement canadien procède à des cultures expérimentales de blé transgénique, épreuve essentielle avant la mise en marché d'un nouvel OGM.

«Nous mettons en quarantaine ce site parce que nous considérons qu'il y a des risques importants pour l'environnement et le milieu agricole canadien», a déclaré Holly Penfold, coordonnatrice de la campagne OGM pour Greenpeace Canada. «Le gouvernement ne devrait pas autoriser le blé transgénique ni en faire la culture à l'air libre pour le compte de Monsanto.»

La Commission canadienne du blé, qui estime que 80 % de son marché d'exportation sera compromis par l'introduction du blé transgénique, s'oppose à la commercialisation de cette nouvelle céréale au Canada.

«L'introduction du blé transgénique est une mesure coûteuse qui transformera à tout jamais l'environnement», a affirmé Fred Taid, agriculteur manitobain et ex-président de la National Farmers Union.

L'événement s'est soldé par l'arrestation de quatre manifestants, dont l'un d'origine québécoise.

Forum citoyen sur le génome

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Les citoyens de tous les horizons sont invités aujourd'hui à débattre des enjeux soulevés par les découvertes en génomique à la Maison de la culture, Côte-des-Neiges. Organisé par le Groupe de recherche en bioéthique (GRB) de l'Université de Montréal, ce Forum citoyen sur le génome qui prendra son envol à 14h veut donner la parole aux scientifiques comme aux novices de la science «car les simples citoyens ont des attentes à l'égard des biotechnologies qui peuvent être différentes de ce que voudraient développer les scientifiques», souligne Hubert Doucet, directeur du GRB.

Dans le cadre de cet événement d'ouverture, on proposera diverses activités inspirées d'initiatives conduites au Danemark et en Grande-Bretagne et qui pourraient être entreprises pour favoriser des discussions libres et démocratiques.

Pièce de théâtre, conférence, citoyenne ou atelier de discussion sont autant de formules qui sont envisagées et qu'on décrira aux participants.

Les thèmes qui seront abordés dans ce forum graveront autour de la génétique: organismes génétiquement modifiés, thérapie génique, clonage, orientation des recherches en génomique, projet Cart@gène.

Le GRB espère ainsi développer des habitudes de discussion sur la science au sein de la société car «aujourd'hui, on se repose le plus souvent sur les comités d'éthique qui sont formés d'experts en droit, en éthique et en science, précise M. Doucet. Et le public — les simples citoyens — est de moins en moins présent dans ces comités.»

À terme, les discussions qui émergeront dans ce forum citoyen sur le génome devraient aboutir par exemple à des recommandations qui pourront être soumises aux organismes subventionnaires, tels que Génome Canada et Génome Québec, ainsi qu'à la Commission de l'éthique de la science et de la technologie du Québec.

EN BREF

Fin d'une enquête préliminaire

(Le Devoir) — L'enquête préliminaire sur les conseillers municipaux de l'arrondissement Saint-Laurent, Irving Grundman et René Dussault, a pris fin hier au palais de justice de Montréal. Le juge Gilles Garneau a pris la cause en délibéré et rendra sa décision le 3 septembre prochain.

Rappelons que les deux hommes avaient été arrêtés le 29 avril 2002 pour avoir présumément accepté une somme de 75 000 \$ en échange d'un changement de zonage sur un terrain situé dans l'arrondissement Saint-Laurent. Ils sont accusés d'abus de confiance et de corruption, tout comme José Sardano et Luis Vittorino, deux hommes d'affaires qui seraient impliqués dans l'affaire, selon la Couronne. Le juge devra déterminer si les quatre accusés doivent être cités à procès.

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

Avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur par tout moyen permettant d'établir son expédition et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
Club Hélio inc. Bélanger inc. BÉLANGER INC. 1238, rue Bélanger Est Montréal (Québec) H2S 1H9 Dossier: 171-058	Changement de catégorie de 1 Club avec danse et spectacles sans nudité à 1 Bar avec danse et spectacles sans nudité	1238, rue Bélanger Est Montréal (Québec) H2S 1H9
3090-0872 Québec inc. HURLEY'S BISTRO IRLANDAIS 1225, rue Crescent Montréal (Québec) H3G 2B1 Dossier: 202-721	Permis additionnel 1 Bar sur terrasse	1225, rue Crescent Montréal (Québec) H3G 2B1
Fernando Fonseca RESTAURANT FERNY 4543, avenue du Parc Montréal (Québec) H2V 4E4 Dossier: 216-887	1 Restaurant pour vendre sur terrasse	4543, avenue du Parc Montréal (Québec) H2V 4E4
9102-3614 Québec inc. RESTAURANT BAR MANGO BAY 1202, rue Bishop Montréal (Québec) H3G 2E3 Dossier: 217-315	1 Restaurant pour vendre 1 Bar (suite à une cession)	1202, rue Bishop Montréal (Québec) H3G 2E3
9053-3993 Québec inc. CHEZ CORA DEJUNER 1425, rue Stanley Montréal (Québec) H3A 1P4 Dossier: 345-140	4 Restaurant pour vendre dont 1 sur terrasse	1425, rue Stanley Montréal (Québec) H3A 1P4
Stéphane Allard (pour une compagnie à être formée) EURO LOUNGE 3802, boulevard Saint-Laurent Montréal (Québec) H2W 1X6 Dossier: 848-499	1 Bar (suite à une cession)	3802, boulevard Saint-Laurent Montréal (Québec) H2W 1X6
9078-3549 Québec inc. BAR ACROPOLES 7295, avenue Bloomfield Montréal (Québec) H3N 2H1 Dossier: 1186-238	1 Bar (suite à une cession)	7295, avenue Bloomfield Montréal (Québec) H3N 2H1
Dreams 4 U inc. DREAMS 4 U INC. 3612, boul. St-Laurent Montréal (Québec) H2Y 2V4 Dossier: 1294-248	Changement de capacité de 1 Bar existant	3612, boul. St-Laurent Montréal (Québec) H2Y 2V4
Philippe Cousineau LULOU GRILLADES 4165, rue Saint-Hubert Montréal (Québec) H2L 4A7 Dossier: 1692-284	1 Restaurant pour vendre	4165, rue Saint-Hubert Montréal (Québec) H2L 4A7

Québec

Accord de principe avec les cols blancs

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Les négociations intensives engagées entre la Ville de Montréal et ses syndicats ont porté fruits. L'administration de Gerald Tremblay a conclu un accord de principe avec le syndicat des cols blancs, qui devient ainsi le deuxième groupe d'employés à s'entendre avec la Ville.

Le maire Tremblay et le président du syndicat des fonctionnaires municipaux, Daniel Papillon Demers, ont confirmé hier qu'ils avaient trouvé un terrain d'entente pour un nouveau contrat de travail et l'harmonisation des 31 conventions collectives. L'entente respecte le cadre de règlement convenu avec les policiers et prévoit une augmentation de la masse salariale de 11,7 % en cinq ans. L'harmonisa-

tion des horaires de travail, de 35 heures par semaine, permettra de réaliser des gains de productivité mais améliorera également la qualité de vie des syndicats, croit M. Papillon Demers.

Le maire et le président des cols bleus se sont bien gardés d'en dévoiler davantage. L'accord devra d'abord être soumis aux membres du syndicat, puis approuvé par le comité exécutif de la Ville. Le syndicat des cols blancs regroupe plus de 10 000 employés sur l'île.

La semaine dernière, le maire avait décidé de s'impliquer personnellement dans les négociations, estimant que les moyens

de pression des syndicats et la détérioration des relations de travail compromettaient l'avenir de la nouvelle Ville.



Gérald Tremblay

Il avait alors demandé au directeur général de la Ville, Robert Abdallah, d'engager de nouvelles discussions avec les cols bleus, les cols blancs et les pompiers.

Gérald Tremblay avait alors déclaré que son administration ne dérogerait pas du cadre de règlement convenu avec les policiers, le seul groupe d'employés à avoir jusqu'à présent conclu une entente avec la Ville. Les pourparlers avec les pompiers et les cols bleus se poursuivent toujours.

Les serveurs au comptoir auront le salaire minimum régulier

LE DEVOIR

À partir du 26 juin, le gouvernement octroiera le salaire minimum régulier aux employés qui servent des clients au comptoir dans des restaurants ou des cafés-plutôt que le taux horaire de 6,55 \$ accordé aux travailleurs à pourboire.

Après consultations, le ministre du Travail, Michel Després, a choisi de maintenir la décision de l'ancien ministre péquiste sur cet aspect de la réglementation. «Le

contexte économique pouvait prendre ça. Pour avoir moi-même vérifié, plusieurs restaurants leur offrent déjà le taux de 7,30 \$», a affirmé hier le ministre en entrevue.

Le même règlement, adopté mercredi au conseil des ministres, fait en sorte d'exclure temporairement les cueilleurs de fruits et légumes de transformation de l'application du salaire minimum, comme l'avait annoncé Le Devoir en mai. Un comité se penchera sur la question d'ici à la fin octobre.



1007, rue LAURIER ouest,
Outremont
Tél.: 274-2442

Résultats	
Tirage du 2003-06-04	
18 19 29 33 40 47	Complémentaire: (43)
GAGNANTS	LOTS
6/6 1 10 000 000,00 \$	
5/6+ 1 839 428,40 \$	
5/6 297 2 261,10 \$	
4/6 16 819 76,50 \$	
3/6 315 968 10,00 \$	
Ventes totales:	19 457 488 \$
Prochain gros lot (approx.):	2 000 000 \$
Tirage du 2003-06-04	
09 10 20 29 30 42	Complémentaire: (19)
GAGNANTS	LOTS
6/6 0 1 000 000,00 \$	
5/6+ 2 25 000,00 \$	
5/6 24 500,00 \$	
4/6 1 233 50,00 \$	
3/6 23 395 5,00 \$	
Ventes totales:	652 790,50 \$
Tirage du 2003-06-04	
NUMÉROS	LOTS
076395 100 000 \$	
76395 1 000 \$	
6395 250 \$	
395 50 \$	
95 10 \$	
5 2 \$	
Les modalités d'encasement des billets gagnants passeront au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle du G-2, cette dernière a priorité.	
Si vous avez un problème de jeu	
MISE EN JEU	
1 RAS 505 JEUX	

29^{ème} Anniversaire

Antiquités Bonaventure

6-8 juin, 2003

PLACE BONAVENTURE, MONTRÉAL

Vendredi	6 juin	11 h - 21 h
Samedi	7 juin	11 h - 18 h
Dimanche	8 juin	11 h - 18 h

Adultes 8,00 \$ • Âge d'or 6,00 \$ • Enfants 1,00 \$

Une réalisation Obsession Antiques Ltée
(514) 933-6375

LE DEVOIR

POLITIQUE

Bijouterie
Gambard

Vente et service technique de Rolex

630-A RUE CATHART, MONTRÉAL, CENTRE VILLE • TÉL. 866-3876



Christian Rioux

Les nouveaux mondialistes

Il est toujours fascinant d'assister à une naissance. On est comme au premier jour du monde. Enfin, quelque chose du genre...

Toujours est-il que, de passage à Évian cette semaine pour le sommet du G8, j'ai eu la surprise de voir éclore une nouvelle faune dont je n'avais jamais entendu parler.

Il y en avait partout. Ça pullulait dans tous les coins. On les reconnaissait facilement à leurs pancartes qui parlaient de la guerre, du Tiers-Monde, de la Palestine, de l'agriculture, des retraites et même des OGM. Ne me demandez pas ce que tout cela a en commun. Je n'en sais fichtre rien. On me dit que quelques-uns auraient même cassé des vitrines dans la paisible ville de Genève.

Mais le plus déroutant n'est pas ce folklore auquel nous ont habitués les sommets du G8. Non, je veux plutôt vous parler d'une nouvelle variété de manifestants, née cette semaine à Évian.

◆ ◆ ◆

Savez-vous ce que c'est, vous, un «altermondialiste»?

Moi, je ne le savais pas! Mes bons maîtres ont dû oublier de me l'apprendre à l'école. Qu'importe, le néologisme a envahi la presse et les écrans du monde entier. Je dirais presque dans le temps de faire... bébété.

J'ai d'abord cru à un nouveau virus. Un ami médecin m'assure pourtant que si l'«altermondialisme» est en progression fulgurante, il ne s'attrape pas. C'est toujours ça de gagné. Aucun académicien n'ayant daigné expliquer aux 3000 journalistes présents à Évian ce que signifie ce néologisme, j'ai dû me débrouiller par mes propres moyens. J'ai vite vu que le mot est divisé en trois parties distinctes: le préfixe «alter», le suffixe «iste» et la racine «mondial». C'est qu'on ne me le fait pas!

Au bout de quelques minutes, j'en ai déduit que les «altermondialistes» n'ont finalement rien, mais absolument rien à voir avec les «antimondialistes» auxquels ces sommets nous avaient naguère habitués. L'«altermondialiste» est même tout le contraire.

Si on veut bien écouter ce que dit cette nouvelle construction, on comprendra facilement que l'«altermondialiste» est avant tout «mondialiste», comme d'autres sont communistes, syndicalistes ou féministes. Qu'il s'ignore ne change rien à l'affaire.

S'il faut en croire notre chère langue française, l'«altermondialiste» serait d'abord et avant tout un partisan de la mondialisation. Le suffixe «iste» ne laisse aucun doute là-dessus. Il dit bien que l'«altermondialiste» n'est pas quelqu'un qui se résigne à la mondialisation ou qui s'en accommode — comme on supporte la pluie ou les froids de -30 °C. Non, l'«altermondialiste» est un chaud partisan de la «globalisation», comme disent nos amis anglo-saxons. Bien sûr, le préfixe «alter» nous indique qu'il en souhaite une autre. Mais ne nous y trompons pas: l'objectif essentiel de l'«altermondialiste» est avant tout la mondialisation. L'«altermondialiste» appartient à la famille des mondialistes de la même façon que l'«alterféministe» appartient à celle des féministes et l'«altercommuniste» à celle des communistes. L'«altermondialisme» n'est donc qu'une variante du mondialisme, comme le trotskisme et le stalinisme furent à leur époque des variantes du communisme.

Vous me direz que le lecteur moyen y perd son latin. C'est vrai. Et moi aussi!

Mais cela a le mérite de nous faire enfin comprendre pourquoi des organisations comme Greenpeace sont finalement, dans leur mode d'organisation comme dans leurs moyens d'action, encore plus mondialisées que les chefs d'État réunis à Évian. Voilà aussi pourquoi il était impossible de trouver dans les manifestations d'Évian une seule pancarte se réclamant de l'exception culturelle ou de la diversité culturelle. «Hors sujet!», comme disait mon vieux prof. Les «altermondialistes» ont d'ailleurs passé la semaine à dénoncer une rencontre «illégitime». Entendez par là que nos «altermondialistes» sont contre le G8 non pas parce qu'ils s'opposent à la mondialisation ou à ses effets mais parce qu'ils souhaitent une mondialisation plus légitime. Une mondialisation qui ne serait pas le résultat d'une négociation entre pays mais le fruit d'un véritable gouvernement mondial. Si les mots ont encore un sens, c'est ce qu'il faut comprendre de la nouvelle étiquette que se sont données nos nouveaux mondialistes. D'ailleurs, je propose qu'on les appelle plutôt ainsi: «nouveaux mondialistes». Cela a au moins le mérite de la clarté.

Jean Chrétien aussi est un mondialiste. À la nuance près qu'il voudrait que le monde entier ressemble... au Canada! Je ne dirai pas que notre premier ministre nous a fait honte à Évian, mais certains aspects de son message étaient pour le moins désolants.

Essayez d'imaginer la scène. Pendant que Bush parlait de la Palestine, Chirac de l'eau potable, Poutine de la Corée, Blair des armes de destruction massive, Koizumi du dollar, Berlusconi des «déficits vertueux» et que Schröder ne disait rien, de quoi croyez-vous que parlait Jean Chrétien? Du Canada, bien sûr! Personne ne sait ce qu'il a dit à huis clos, mais le premier ministre a bien consacré la moitié du temps précieux de ses conférences de presse à expliquer à la presse internationale que le Canada peut donner des leçons au monde entier. À en croire le premier ministre, il faut venir de Shawinigan ou de Prince Albert pour savoir faire des réformes, susciter la croissance économique, respecter l'environnement, accueillir les immigrants, aider les Africains et se faire réélire à deux reprises. Le tableau était parfois pathétique.

Quelle mouche a piqué le premier ministre pour qu'il soit atteint d'une telle poussée de chauvinisme? Est-ce parce qu'il s'agissait de son dernier G8? Quel besoin avait-il de vanter un pays qui est déjà admiré dans le monde sans qu'on ait besoin d'en ajouter? Quel besoin avait-il de faire croire que les Canadiens ont inventé le bouton à quatre trous? Cela reste pour moi un mystère.

Enfin, pas tout à fait. J'ai bien peur que ce chauvinisme de mauvais goût ne soit le reflet du peu d'intérêt que porte le premier ministre à la politique internationale en dehors des G8. Ce pourrait même être la marque d'un premier ministre qui ne se sent pas à l'aise à propos des grands problèmes de ce monde. Les poussées de chauvinisme sont généralement la marque des peuples mal dans leur peau et qui se croient «nés pour un petit pain». Les Québécois en savent quelque chose.

Peut-être Jean Chrétien voulait-il aussi faire oublier qu'il est un des rares chefs de gouvernement à rentrer d'Évian sans une invitation à la Maison-Blanche.

crioux@ledevoir.com

Christian Rioux est correspondant du Devoir à Paris.

Philippe Couillard et les urgences

Le mandat du comité d'experts sera renouvelé de «façon créative»

TOMMY CHOUINARD
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Si le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, réévalue la pertinence du comité d'experts sur les urgences, comme l'a révélé *Le Devoir* mardi, c'est que ce comité ne conviendrait plus aux besoins actuels des établissements.

Interpellé en Chambre à ce sujet par la critique de l'opposition en matière de santé, Louise Harel, Philippe Couillard a précisé hier que l'utilité de ce comité «avait été très grande au cours des dernières années mais que cette utilité commençait à s'étioler dans la période des derniers mois, un peu comme un médicament auquel on développe une tolérance».

Le Devoir avait révélé mardi que la Direction des affaires médicales du ministère de la Santé avait expédié une lettre aux 25 membres de ce comité présidé par le réputé Dr Marc Afilalo, de l'Hôpital général juif de Montréal, leur faisant part de la réflexion amorcée par Québec. Le comité d'experts sur les urgences a été mis sur pied à la fin des années 90 afin de résoudre les problèmes chroniques d'engorgement dans les hôpitaux du Québec, paradoxalement un des objectifs que s'est donnés le gouvernement libéral.

Selon le ministre Couillard, le comité ne correspond plus à la réalité actuelle. «Nous avons pensé qu'il était plutôt temps de renouveler le mandat de façon créative et de le rendre plus en lien avec les besoins réels des établissements», a-t-il affirmé sans autres précisions.

Louise Harel a cependant déploré que le taux d'occupation des salles d'urgence des hôpitaux de Montréal était de 147 % lundi et de 148 % mardi alors que le PLQ, lorsqu'il était dans l'opposition, avait réclamé le respect intégral de l'objectif de tolérance zéro à propos de cette situation. «Je la remercie d'avoir brossé un tableau assez fidèle de la situation de laquelle nous héritons à notre arrivée au gouvernement. Nous en



ARCHIVES LE DEVOIR

Philippe Couillard

connaissions l'origine: le désinvestissement, les mises à la retraite massives, l'épuisement du personnel. Nous en sommes conscients et nous ferons tout en notre pouvoir pour améliorer la qualité et l'accès aux salles d'urgence», a répliqué Philippe Couillard.

Défusions

La première période de questions de cette session parlementaire a également porté sur le dossier des défusions et le dépôt prochain du projet de loi sur «l'adhésion aux nouvelles villes», comme le veut désormais la formule du gouvernement.

Bourque revient à la tête de Vision Montréal

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Montréal est en danger, croit Pierre Bourque. L'ex-maire a donc décidé de reprendre du service à la tête du parti qu'il a fondé, Vision Montréal, afin de mener la bataille contre les défusions. Il laisse pour l'instant le poste de chef de l'opposition à Martin Lemay.

La nomination de Pierre Bourque comme chef de Vision Montréal a été ratifiée hier matin par le comité exécutif du parti. L'ex-maire a l'intention de se porter à la défense de la nouvelle ville unifiée afin de contrer les projets de défusions sur l'île. Il profitera de l'été pour écrire un livre sur sa vision de la nouvelle ville et pour rencontrer les citoyens. À l'automne, dit-il, son parti sera en mesure de faire une proposition à la population. «J'ai toujours considéré Montréal comme une femme. Elle est belle. Il faut l'aimer, en connaître sa diversité et sa beauté. Il faut l'exprimer. Il faut qu'il y ait des défenseurs de Montréal. Alors, je reviens pour défendre Montréal, cette ville qui est dans mon cœur, dans mes tripes, dans ma tête», a-t-il déclaré hier matin.

A un journaliste qui lui signalait qu'il avait eu une petite aventure avec une autre «femme» pendant

quelques mois, faisant ainsi référence à sa participation aux dernières élections provinciales comme candidat de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Pierre Bourque a répondu: «Ça arrive, dans la vie. On appelle ça un intermède.»

Pierre Bourque a l'intention de collaborer avec l'administration de Gerald Tremblay dans son projet de décentralisation, mais il accuse le maire d'avoir permis l'instauration d'un climat d'incertitude qui hypothèque l'avenir de la nouvelle ville.

Il dit ne pas comprendre qu'un maire puisse accepter sans broncher que ses propres conseillers adoptent des résolutions en faveur des défusions, comme l'ont fait les élus de l'arrondissement de Kirkland.

La nomination de Pierre Bourque comme chef du parti devra être ratifiée lors d'un conseil général qui aura lieu à l'automne.

Un congrès au leadership est également prévu à l'automne 2004 en vue des élections municipales de 2005. Martin Lemay demeure chef de l'opposition pour l'instant et se dit heureux de la tournure des événements: «Quand vous avez Mario Lemieux dans votre équipe et que vous êtes en séries éliminatoires, est-ce que vous le laissez sur le banc ou sur la glace?»

Martin aurait transformé le caucus libéral en «un monstre à deux têtes»

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Avec leurs réunions privées et leurs stratégies déstabilisantes, Paul Martin et ses partisans ont transformé le caucus libéral en «un monstre à deux têtes», y ont semé «la division» et créé une «atmosphère empoisonnée», a accusé hier la ministre du Patrimoine et candidate au leadership Sheila Copps.

Mme Copps réagissait à un reportage paru hier dans le *Globe and Mail* et soutenant que les députés pro-Martin avaient formé depuis près d'un an leur propre «caucus», en marge du caucus national.

Si le reportage est exact, a pris soin de préciser Mme Copps, «il apparaît que M. Martin travaillait à faire dérailler des législations au cours des derniers mois». Elle en veut pour preuve les désaccords autour du projet de loi sur le financement politique. À son avis, cette stratégie «a causé des dommages sérieux au parti».

«On veut montrer que nous pouvons gouverner, mais on ne peut pas le faire avec un monstre à deux têtes», a-t-elle poursuivi avant de rappeler à Paul Martin, l'armateur, «qu'on ne peut pas naviguer en haute mer en coulant la moitié de son navire».

Les partisans de M. Martin, c'est-à-dire presque 75 % du caucus, sont eux-mêmes divisés sur le financement des partis politiques, tout comme ils le sont sur le bouclier antimissiles, la loi sur l'administration autochtone et bien d'autres sujets.

Candidat au leadership, le ministre des Finances, John Manley, ne partage pas l'émotion de sa collègue. «Pendant les périodes de transition, il y a toujours des groupes du caucus qui se réunissent pour appuyer un candidat ou un autre. C'est normal.» Il pense cependant qu'un candidat doit faire preuve de leadership et rallier ses partisans quand des problèmes surgissent, comme c'est le cas avec le projet de loi sur le financement des partis politiques.

Copps résiste au bouclier antimissile

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Défiant son gouvernement et ses collègues du cabinet, la ministre du Patrimoine et candidate au leadership libéral, Sheila Copps, persiste et signe dans son opposition à une participation canadienne au bouclier antimissile que les États-Unis veulent mettre sur pied.

Mme Copps croit que le projet américain ne peut que conduire à l'installation d'armes dans l'espace, ce à quoi elle s'oppose avec véhémence. Le fameux bouclier antimissile consisterait en un système de missiles intercontinentaux programmés pour intercepter en plein vol des missiles balistiques lancés par accident ou par des «États voyous». Ces missiles seraient installés sur terre et sur mer, mais les critiques pensent que l'espace sera aussi utilisé à terme. «Dès qu'on commence à discuter de ces questions-là, on s'aperçoit que les États-Unis ont un plan de militarisation de l'espace», croit Mme Copps.

La position de Mme Copps s'apparente à une dissidence en ce que le gouvernement fédéral a annoncé la

semaine dernière qu'il entrerait en discussion avec les autorités américaines pour obtenir plus d'information concernant leur projet. En théorie, ces discussions ne signifient pas nécessairement que le Canada dira oui au bouclier, mais le plaidoyer livré par le ministre de la Défense, John McCallum, donnait l'impression que la décision de participer était déjà prise.

Selon Mme Copps, rien n'est plus loin de la vérité. «Il y a des discussions, [mais] il n'y a pas de mandat de négociation, a-t-elle déclaré à plusieurs reprises hier. Tant qu'il n'y a pas de mandat de négociation, je suis très confiante du fait qu'ils vont s'apercevoir très vite que le bouclier proposé par les États-Unis va mener à une nucléarisation et à une militarisation de l'espace. Une chose qui n'est pas acceptée par aucun membre du Parti libéral.» Selon elle, le gouvernement doit «s'assurer que la politique pour le Canada sera une politique souveraine et qu'on n'entre pas dans une défense bilatérale avec les Américains où on risque d'avoir une militarisation de l'espace».

Sheila Copps n'a pas voulu répondre aux journalistes qui lui demandaient si elle peut quand même rester au cabinet en ayant un tel point de vue.

Rapport sur les finances publiques

Guy Breton ne comparaitra pas devant les parlementaires

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le premier ministre Jean Charest n'était pas sériex lorsqu'il a affirmé au cours de la période de questions à l'Assemblée nationale que l'ex-vérificateur Guy Breton comparaitra devant les parlementaires pour expliquer son rapport sur les finances publiques du Québec.

M. Charest répondait à une question du chef de l'opposition officielle, Bernard Landry, qui avait annoncé son intention d'inscrire au feuillet une motion pour que M. Breton comparaisse devant la Commission des finances publiques dans quelques jours, avant le dépôt du budget. «Le chef de l'opposition officielle veut de la transparence? Il va en avoir. Et, au moment où on fera comparaître M. Breton, on parlera de tout, toute la situation des finances publiques», a dit M. Charest.

Plus tard cependant, le leader parlementaire du gouvernement, Jacques Dupuis, a indiqué que les libéraux refusaient d'accorder leur consentement pour que cette motion puisse être adoptée. Au cabinet de M. Charest, on s'est réfugié derrière le règlement de l'Assemblée nationale qui veut qu'une telle motion ne puisse être débattue lors de la session intensive mais plutôt au cours de la session normale, qui ne commence qu'en octobre. Comme il n'y a pas eu consentement, M. Breton ne sera pas entendu en commission parlementaire puisque l'exercice devient inutile s'il doit se tenir après le dépôt du prochain budget par le ministre des Finances, Yves Séguin.

Selon M. Landry, la comparaison de M. Breton aurait permis «d'établir de façon claire et nette la mascara de abus dont fut l'objet son rapport». Le premier ministre a commis un «abus de langage flagrant» en parlant d'un trou de quatre milliards, a dit le chef péquiste, alors que M. Breton ne parlait que de risques.

De son côté, le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, a demandé au premier ministre de s'engager à procéder au même exercice qu'a fait M. Breton afin d'évaluer, avant le déclenchement des prochaines élections générales, l'état des finances publiques du Québec. Ce serait là une façon de prouver que l'exercice auquel s'est livré l'ex-vérificateur n'était pas «du théâtre de début de mandat pour dégager de la marge de manœuvre» mais qu'il traduisait plutôt «une volonté sincère, réelle, de transparence». M. Charest a répondu que son gouvernement fera preuve de transparence tous les jours, non pas seulement au début, au milieu ou à la fin de son mandat.

EN BREF

Défusion: un premier dépôt

(Le Devoir) — Le premier de deux projets de loi sur les défusions municipales sera déposé aujourd'hui à l'Assemblée nationale par le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier. Ce projet de loi portera sur l'encadrement des propositions de réorganisation administrative qui seront soumises par les municipalités fusionnées afin, notamment, d'assurer une plus grande décentralisation. Le second projet de loi sera dévoilé plus tard et portera sur le processus devant mener à la consultation des citoyens sur une adhésion aux grandes villes ou une défusion.



Bernard Landry

LES ACTUALITÉS

Popularité grandissante du multiniveau

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Près de la moitié des écoles primaires du Québec sont touchées par le phénomène des classes multiniveaux et une classe sur dix regroupe plus d'une année, révèle une enquête menée par la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ).

L'enquête dévoilée hier démontre que ce phénomène des classes multiprogrammes — plus d'une année d'enseignement dans la même classe, sous la supervision d'un seul enseignant — est en hausse depuis 1998, année où une première recension du type avait été faite. En 1998, 26 % des établissements présentaient notamment des groupes de plus d'une année d'enseignement, contre 39 % en 2002. L'étude syndicale révèle aussi que le phénomène survient en milieu urbain dans près d'un tiers des cas et que seuls 13 % de ces groupes sont mis en place pour des « raisons pédagogiques », selon ce qu'ont répondu les délégués syndicaux répartis à travers 1990 écoles primaires de la province.

Dans 55 % des cas, la raison évoquée en premier lieu est « essentiellement d'ordre administratif » pour « atteindre le maxima de formation des groupes, sans réelle préoccupation pédagogique ». Une fois sur cinq, on a fait cela simplement « pour garder l'école ouverte ».

Contrairement à ce que le syndicat croyait, les écoles de moins de 100 enfants — les fameuses écoles de village — ne recourent à ce type de solution que dans le tiers des cas, 26 % des écoles qui achètent le principe comptant plus de 300 élèves. La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), qui ne cache pas son peu d'enthousiasme pour ce type de formule pédagogique, a visé 41 syndicats locaux.

Prix des loyers: les groupes de défense des locataires boycottent les consultations

CLAIRANDRÉE CAUCHY
TOMMY CHOUINARD
LE DEVOIR

Les groupes de défense des locataires boycotteront les consultations sur l'évaluation du mécanisme de fixation du prix des loyers que mène le groupe-conseil Roche pour le compte de la Régie du logement.

Cette firme, qui a pour vice-président l'ex-ministre et organisateur libéral Marc-Yvan Côté et, jusqu'à tout récemment, l'actuel ministre des Ressources naturelles Sam Hamad, a décroché le contrat gouvernemental, évalué entre 25 000 et 50 000 \$, au terme d'un appel d'offres qui a pris fin le 25 avril. À la Régie du logement, on a indiqué au *Devoir* que l'entreprise a été sélectionnée selon les règles de l'art et qu'aucune pression n'a été exercée par le nouveau gouvernement. Les logements ont boudé l'invitation, lancée trois jours plus tôt, de participer à un groupe de discussion en compagnie de représentants des personnes retraitées. « Les consultations sont réalisées à la va-vite et le mandat est trop large. Il n'est plus question d'évaluer seulement la méthode mais aussi la pertinence même de maintenir un mécanisme de fixation du prix des loyers. Cela relève du débat public et ne peut être fait derrière des portes closes », dénonce André Trépanier, du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RECLALQ). Une que ce type de mandat ait été confié à une firme privée plutôt qu'à un groupe de recherche universitaire « dont la méthodologie scientifique est reconnue ». Par ailleurs, la firme, spécialisée

en ingénierie, fait également des travaux de construction. « Nous ne savons cependant pas s'il s'agit de construction résidentielle », note M. Trépanier.

Le RECLALQ et le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) craignent un « délestage » du contrôle du coût des loyers. « Veut-on vraiment reproduire au Québec l'exemple de Toronto [où on a cessé de limiter les hausses de loyer en 1998], avec des loyers moyens de 1050 \$ pour un quatre et demi, obligeant des familles à se construire un bidonville en bordure de la ville? », demande la porte-parole du FRAPRU, Lucie Poirier.

D'ici le 3 juillet, le groupe Roche tiendra des consultations auprès notamment des associations de propriétaires et les municipalités, et remettra ses recommandations à la Régie du logement à la fin août.

Le RECLALQ et le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) craignent un « délestage » du contrôle du coût des loyers. « Veut-on vraiment reproduire au Québec l'exemple de Toronto [où on a cessé de limiter les hausses de loyer en 1998], avec des loyers moyens de 1050 \$ pour un quatre et demi, obligeant des familles à se construire un bidonville en bordure de la ville? », demande la porte-parole du FRAPRU, Lucie Poirier.

D'ici le 3 juillet, le groupe Roche tiendra des consultations auprès notamment des associations de propriétaires et les municipalités, et remettra ses recommandations à la Régie du logement à la fin août.

Le SRAS à Montréal?

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Alerte au SRAS à Montréal. Le virus aurait-il finalement gagné le territoire québécois? Rien n'est moins sûr. Mais les autorités médicales de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont (HMR), où ce premier cas suspect est apparu à 11h hier matin, demeurent sur leurs gardes. Car la patiente à l'origine de cette alerte présentait certains symptômes de la pneumonie atypique lors de son arrivée à l'urgence. Elle était fiévreuse et souffrait d'une infection respiratoire. De plus, elle avait séjourné dans un hôpital de Toronto, le Rouge Valley Health System-Centenary, où avaient vraisemblablement été soignées des personnes atteintes du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS).

La patiente a alors été placée en isolement dans une chambre à pression négative et elle est actuellement traitée avec toutes les précautions d'usage, entre autres avec masque, visière, double paire de gants et blouse, a précisé Alain Charbonneau, directeur des communications de l'HMR. « Les probabilités sont néanmoins faibles qu'elle souffre du SRAS car, lors de son hospitalisation dans l'établissement torontois, elle n'était pas au même étage que les patients atteints du SRAS », a-t-il précisé.

C'est « mal parti » pour les libéraux, dit Landry

TOMMY CHOUINARD
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Avec un discours inaugural axé sur l'affrontement, le premier ministre Jean Charest amorce son mandat dans l'inquiétude et permet ainsi au Parti québécois de se rapprocher un peu plus du pouvoir, estime le chef de l'opposition, Bernard Landry. « Nous sommes assis de ce côté-ci de la chambre, mais je sais que, pour nous, le re-

tour de l'autre côté a commencé. Et il est commencé sous les auspices rassembleurs et non pas de confrontation, de rupture de dialogue, de mesquinerie et de réduction de nos institutions collectives et de notre appareil public », a affirmé Bernard Landry hier lors de sa réplique au discours inaugural prononcé mercredi par Jean Charest devant l'Assemblée nationale. Si le gouvernement dispose de quelques « jours de grâce » à la suite de son élection, Bernard Landry

estime que le mandat libéral est « mal parti ». « En 50 jours, vous avez érasé le prestige d'une des belles marques du Québec contemporain: la concertation socioéconomique dans une société avancée, et vous l'avez remplacée par la confrontation socioéconomique dans une société qui porte son regard vers le passé et qui, au lieu de reprendre les espoirs de la Révolution tranquille, veut s'attaquer aux plus belles réalisations de cette période de notre histoire », a-t-il dit.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.comI • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL**
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL**
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES**
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI**
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES**
- 600 • 699 VÉHICULES**

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

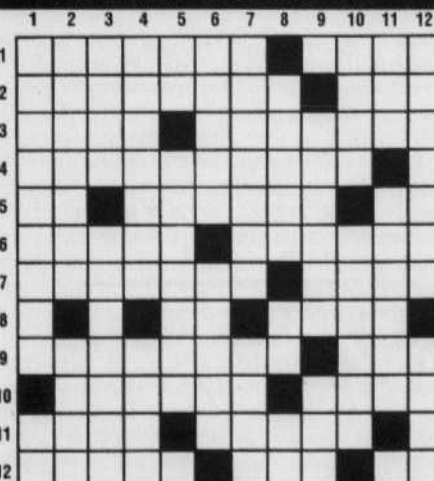
LACHINE - DUPLEX

Rez-de-chaussée à aire ouverte, 1 c.c. + 2. Au 2^e, grand 5 1/2 rénove avec terrasse.
189 000\$
(514) 637-5259

ROSEMONT

Grand 3plex (27 X 40) 28^e avenue. Armoires & boiserie de chêne, fenêtres PVC, ensoleillé. Patio, arborescences, balcon, neuve, aspirateur central, alarme. Fournaise + électrique + toit isolé à neuf. S-sol fini. Beaucoup d'extras. Sans agent.
335 000 \$.
(514) 723-4643

MOTS CROISÉS



HORIZONTELEMENT

- Il oriente les spectateurs dans une salle de spectacle. - Naturaliste britannique 1804-1892.
- Rendre un corps capable d'attirer le fer. - Pomme.
- Arbre malais. - Passivité.
- Grosse aiguille.
- Infinif. - Immobile. - Aluminium.
- Canard marin. - Petite dépression des régions karstiques.
- Impératrice. - Ronqueur d'Europe.
- Cuivre. - Homo-sexuel.
- Il barète. - Mesure agraire.
- Conducteur de char. - Aussi.
- Paria. - Couplet lyrique.
- Salle de l'Antiquité. - Point de départ. - Cinquante et un.

VERTICALEMENT

- Monceau. - Tampon à imprimer.
- Acacia cultivé dans les régions méditerranéennes. - Bateau malais.
- À l'intérieur. - Fertilisé.
- Commode. - Cumulus.
- Isatis femelle. - Insecte des eaux.
- Première page d'un feuillet. - Symbole d'un métal précieux.
- Vraie. - Poisson physostome.
- Unité de puissance. - Sel de l'acide iodique.
- Inflorescence. - Elle conduit des bêtes.
- Orner d'incrustations. - Effervescence.

Solution d'hier

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

3100 LINTON #4, grand 3 1/2 près HEC, Ste-Justine, très clair, 600\$ chauffé, équipé, eau chaude, 1er juillet.
(514) 271-4168

ADJ. WESTMOUNT

Grand 7 1/2 éclairé, 4 ch. fermées, 2 s.bain, foyer, portes françaises, 5 électros, patio, garage.
1 950\$ non-chauffé, 1er juillet.
(514) 485-6496 485-8850

AHUNTSIC - 4 1/2, bas duplex + s.-sol + garage, cour/terrasse, boiserie, miroir. Secteur tranquille. 850 \$/m. (514) 387-3912

AHUNTSIC, rue D'Auteuil.

4 1/2 transformé en loft. 685\$ (514) 892-2381, (514) 381-2399

AHUNTSIC, rue Everett

Très grand 8 1/2, propre, chauffé, 2e, patio, Juliette (514) 325-5502

ANJOU

4 1/2, balcons, garage, constr. '90, à côté parc, secteur paisible (450) 654-2915 (après 18h)

C.D.N., ADJ. SANCTUAIRE

Grand 4 1/2, 2 c.c., r. de c., 2 électros. 800\$ chauffé, eau ch. Août. (514) 481-2347

CARTIERVILLE

7 1/2, r. de c. + s.s., 3 c.c., salon dbl., patio, cour. Stat. 1 050\$/juil. (514) 337-9869. Visite sur r.v.

CDN. Métro Snowdon, grand 7 1/2

rénové, h. duplex, 3 ch., balcon & solarium. 1 350 \$/m. (chauffé). Libre. (514) 246-6359

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

DUPLEX haut, Snowdon, très grand 6 1/2, boiserie, face métro, foyer, 2 balcons. 1100\$. 816-9446

LAVAL (Fabreville), 4 1/2,

1 280 p.c. 750 \$/m. (450) 627-0676 (de 9h à 16h)

LAVAL (Fabreville), 4 1/2,

1 280 p.c. 750 \$/m. (450) 627-0676 (de 9h à 16h)

LAVAL (Fabreville), 4 1/2,

1 280 p.c. 750 \$/m. (450) 627-0676 (de 9h à 16h)

LAVAL (Fabreville), 4 1/2,

1 280 p.c. 750 \$/m. (450) 627-0676 (de 9h à 16h)

LAVAL (Fabreville), 4 1/2,

1 280 p.c. 750 \$/m. (450) 627-0676 (de 9h à 16h)

LAVAL (Fabreville), 4 1/2,

1 280 p.c. 750 \$/m. (450) 627-0676 (de 9h à 16h)

LAVAL (Fabreville), 4 1/2,

1 280 p.c. 750 \$/m. (450) 627-0676 (de 9h à 16h)

LAVAL (Fabreville), 4 1/2,

1 280 p.c. 750 \$/m. (450) 627-0676 (de 9h à 16h)

LAVAL (Fabreville), 4 1/2,

1 280 p.c. 750 \$/m. (450) 627-0676 (de 9h à 16h)

LAVAL (Fabreville), 4 1/2,

1 280 p.c. 750 \$/m. (450) 627-0676 (de 9h à 16h)

LAVAL (Fabreville), 4 1/2,

1 280 p.c. 750 \$/m. (450) 627-0676 (de 9h à 16h)

LAVAL (Fabreville), 4 1/2,

1 280 p.c. 750 \$/m. (450) 627-0676 (de 9h à 16h)

LAVAL (Fabreville), 4 1/2,

1 280 p.c. 750 \$/m. (450) 627-0676 (de 9h à 16h)

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

LUXUEUX 5 1/2 Rénovés. De Lorimier Mt-Royal. 1 150\$ et 1500\$. (514) 993-5635

MÉTRO CRÉMAZIE

2 1/2, 4 1/2, 6 1/2 et 8 1/2. 1er juillet. (514) 387-9898

N.D.G., MONKLAND VILLAGE

Superbe 5 1/2 rénove, cachet, ensoleillé, vue, 4 électros. Libre 1 250\$ chauffé, eau ch. 571-4301

N.D.G. Grand 6 1/2, haut duplex,

rénové, foyer, coin paisible, boiserie, 1 375\$/mois chauffé. Libre. (514) 484-3286

OUTREMENT

Beau 4 1/2, r. de c., pl. bois franc, accès lav/séch., garage. 950\$ chauffé. (514) 272-0671

PARC LAFONTAINE

Grand penthouse au Dauphin, 2 c.c., 6 électros. Vue magnifique, 27e, 2 gr. terrasses, Juliette. 1 900\$ chauffé. (514) 527-2008

PLATEAU

5 1/2 + s.-sol, 5 électros. Refait à neuf, jardin, stationnement. 1 600 \$/m. (514) 284-5319

PLATEAU

6 1/2 rénove, 2e, planchers de bois, boiserie, Magnifique bain sur patte. Une place de station. Tranquille. Libre 1er juin. 1250\$/mois. (514) 523-7308

PLATEAU

Grand 6 1/2 tout rénove, parqueterie, puits de lumière dans cuisine, grand salon. Libre. Chauffé, eau ch. 1 650\$ (450) 661-0658

PLATEAU PARTHENAIS 5 1/2

beau rdc, cuis. moderne, jardin, gr. s.-sol aménagé, stat., 2 s/b. 1 350\$/m. (non ch.) (514) 523-6610

PLATEAU, De Bullion Mt-Royal

R. de c., 4 1/2, 1 c.c., 4 électros. Non-fumeur. 750\$/juillet. (514) 845-3934

PRES UdeM, haut de duplex,

foyer, planol. cathédrale 1 200 p.c. Stat. 995\$ (514) 648-5494

REPENTIGNY

Cottage neuf, 3 c.c., walk-in, bain podium, douche séparée, s à dîner, cuisine, salle d'eau, plancher bois franc, vestibule, s.-sol semi fini, garage, grand terrain, près services, 1 200 \$/m. Références. (514) 912-3485

AVIS DE DÉCÈS

Pour publication section décès

Le mémoriel

www.lememoriel.com

(514) 525-1149

2190 Mont-Royal Est

Montréal, Qc H2H 1K3

Télec.: (514) 525-7999

Tous les jours de 11h à 19h30

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

V.M.R., superbe 3 1/2 type condo, rénové. Près train et parc. 900\$ chauffé. (514) 817-7205

VILLE COTE ST-LUC

2 1/2 grand, rénové 580\$ 3 1/2 695\$ - 4 1/2 2 ch. 800\$ 4 1/2 2 ch., 2 s.b. 900\$ 5 1/2 3 ch., 2 s.b. 1150\$

Chauffés, eau chaude, cuisinière, frigo. Stat. disp. 5785 Sir Walter Scott (514) 502-5100 ou 369-0661

VILLE ST-LAURENT - 4 1/2

Très grand, 665\$/mois, chauffé, eau chaude, cuisinière, frigo. Stationnement. (514) 747-1928

VILLERAY près métro Fabre,

grand 3 1/2, 480\$ chauffé, Juliette. (514) 382-7625

WESTMOUNT, sous-lcc., tr. grand

6 1/2, lumineux, semi-meublé, 3 c.c., 2 s.b. 2 200\$. Chauffé, eau chaude, cable. (514) 946-5739

164
CONDOMINIUMS À LOUER

GUY-ST-JACQUES Luxueux condo, 3 1/2, 875 p.c., 5 électros, a/c. 1 250\$. (514) 334-6220

VIEUX MONTRÉAL

Magnifique condo/loft, exclusif pour prof. 950 p.c. 1785\$ non-meublé, 2350\$ meublé. (613) 297-2232

PROPRIÉTÉS À LOUER

NOUVEAU-ROSEMONT, bungalow, 3 c.c., s.s. fini, 2 foyers, garage, terrain 11 000 p.c. Métro Langelier. 2 000\$/juillet. (514) 527-7037

167
MEUBLÉS

CARRÉ ST-LOUIS, grand 6 1/2 2 s. de b., alarme, connection Net. Disponible pour 1 an. Libre. 2 200\$/mois t.t.incl. 985-2804

ESPLANADE, face au Mt-Royal,

Magnifique 9 p.c., 3 c.c., ensoleillé, 1 800\$ chauffé, eau chaude. 514-845-8228

QUÉBEC

Dans belle maison historique restaurée, idéalement située près Plaines, rue Cartier et Parlement. Coquets 3 1/2 meublés, cuisine toute équipée, literie et lingerie. Endroit propre, calme et paisible. Stationnement. Minimum un mois. (416) 681-9318

170
HORS FRONTIÈRES À LOUER

*** PARIS *** Xve, superbe appart., 3 1/2, meublé ancien, t. équipé, 2-4 pers., parc. Disp. sem./mois. (450) 968-0262

À PARIS

Atelier meublé, juillet, août et sept., équipé, 2 chambres, ensoleillé, calme, entrée privée arborée, dans le sympathique quartier de Belleville, métro, 10 minutes de Châtelet. 2000\$/mois (800\$/sem.). 011.33.1.40.30.09.14 chroux@compuserve.com http://mapage.cybercabie.fr/chroux/

À SAISIR! 3^e PARIS XIXe, 1 à 4 personnes. App. clair, 2^e étage, ascenseurs, garage (514) 842-3573

BOURGOGNE

Vue sur Beaune et les vignobles. Luxueux B&B avec jardins, piscine, terrasse, 2 villas. Poss. de séminaire à thèmes. 12 personnes max. www.lattredor.com 011-33-3-80-25-90-90

NEW-YORK Grand studio

(33e rue et 2^e ave) 20e, vue splendide, t. équipé. 10 juillet - 10 nov. 2 000\$/mois. (514) 523-4855

PARIS - 400 à 650 euros/sem.

Bastille, Marais. judithpare@yahoo.com

PÉTIT-ROCHER en ACADIE

Face à la mer, 3 c.c., vue superbe, grande galerie. 13 juin-30 août. 800\$/sem. (506) 783-8360

170
HORS FRONTIÈRES À LOUER

PARIS - Meublé, juillet et août. 3 chambres, terrasse, calme et ensoleillé. Centre, Faubourg Poissonnière. (514) 340-7728

PARIS 1^{er}, rue Saint-Honoré. Tl.

équipé. 70 €/jr. 011 33 6 14 66 73 51, jacques.langer@wanadoo.fr

LE DEVOIR

LE MONDE

Arafat ne voit rien de «tangible» dans les offres de Sharon

REUTERS ET ASSOCIATED PRESS

Ramallah — Yasser Arafat a estimé hier que le premier ministre israélien, Ariel Sharon, n'avait rien proposé de «tangible» aux Palestiniens la veille, lors du sommet tripartite d'Aqaba, en Jordanie, réunissant, outre Sharon, le premier ministre palestinien, Mahmoud Abbas, et le président américain, George W. Bush.

Le président de l'Autorité palestinienne a jugé que la promesse formulée par Sharon de commencer à démanteler certains avant-postes illégaux de colons en Cisjordanie ne constituait pas une concession significative. «Malheureusement, il n'a toujours rien proposé de tangible», a déclaré Arafat, bloqué dans son complexe de Ramallah par l'armée israélienne. «Que cela signifie-t-il de retirer une caravane à un endroit et d'affirmer ensuite: j'ai démantelé une colonie?», s'est-il interrogé.

Les États-Unis et Israël refusent de négocier avec Arafat, qu'ils estiment compromis avec le terrorisme, ce que le président de l'Autorité palestinienne dément. Arafat, contraint de nommer Mahmoud Abbas premier ministre en avril sous la pression des États-Unis, serait particulièrement mécontent d'avoir été écarté des négociations au sommet qui se sont déroulées à Aqaba, d'après ses collaborateurs.

Israéliens et Palestiniens réalisent toutefois de premiers pas hésitants vers l'application du plan de paix en trois phases destiné à créer un État palestinien indépendant d'ici 2005. Mahmoud Abbas se prépare ainsi à rencontrer ce week-end les dirigeants du Hamas et du Jihad islamique dans la bande de Gaza.

Le premier ministre palestinien, qui a promis à Aqaba de mettre fin à «l'intifada armée» et au «terrorisme contre les Israéliens», espère obtenir d'ici une semaine un engagement d'arrêt des attaques contre les Israéliens. Hier, les dirigeants du Hamas et du Jihad islamique se sont déclarés prêts à entendre ses propositions tout en insistant sur leur refus de déposer les armes.

De son côté, le ministre israélien de la Défense, Shaul Mofaz, a rencontré les commandants de l'armée israélienne pour préparer le démantèlement de 12 à 15 colonies sauvages en Cisjordanie, des «avant-postes» visant à tenter de mettre en échec tout accord d'échange de la terre contre la paix.

L'Irak possédait-il des armes de destruction massive?

Hans Blix aussi attend des preuves

Le chef des inspecteurs n'apporte pas de réponse définitive. Hors de l'enceinte de l'ONU, il émet des doutes sur les allégations américano-britanniques.

BERNARD ESTRADÉ
AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Hans Blix, le chef des inspecteurs du désarmement de l'Irak, a souligné hier, lors de sa dernière intervention devant le Conseil de sécurité, qu'il restait important de savoir si, à la veille du déclenchement de la guerre, Bagdad disposait ou non d'armements de destruction massive.

Le treizième rapport trimestriel du directeur exécutif de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection de l'ONU (COCOVINU), comme les précédents, n'apporte cependant pas d'éléments permettant de trancher dans un sens ou dans l'autre.

Cet épais rapport, rendu public lundi dernier, ne fournit pas non plus d'éléments nouveaux à la polémique, grandissante aux États-Unis et en Grande-Bretagne, sur la réalité de la détention par l'Irak d'armements de destruction massive invoquée aux Nations unies par Washington et Londres comme la raison de la guerre.

Le fait que les inspecteurs des Nations unies n'aient pas découvert d'armes de destruction massive, a ainsi déclaré M. Blix devant le Conseil de sécurité, «pouvait être dû au fait soit que les autorités irakiennes les avaient unilatéralement détruites, soit qu'elles étaient parvenues à les dissimuler de manière effective».

Chercher la certitude

Hors de l'enceinte de l'ONU et moins diplomatiquement, Hans Blix n'a en revanche pas caché son scepticisme face aux allégations américano-britanniques.

Si les troupes américaines n'ont pas encore trouvé d'armes de destruction massive, a-t-il ainsi dit en substance dans un entretien publié hier par l'hebdomadaire portugais *Visao*, c'est parce que Bagdad n'en avait probablement plus.

Et, encore plus directement, il a mis en cause la qualité des informations des services de renseignement sur lesquelles les dirigeants américains et britanniques affirmaient s'appuyer, et maintenant au centre de la polémique, les estimant «pas solides».

Dans son intervention devant le Conseil de sécurité réuni en séance publique, le directeur de la COCOVINU a souligné qu'il était nécessaire d'obtenir la certitude que les produits interdits permettant la fabrication d'armes chimiques et bactériologiques



CHIP EAST REUTERS

Hans Blix a présenté hier son treizième et dernier rapport trimestriel.

dont disposaient l'Irak ont bien été détruits.

«Si, quelles qu'en soient les raisons, ceci n'est pas fait, a-t-il fait remarquer, la communauté internationale ne pourra pas être persuadée qu'il a bien été mis un terme aux programmes passés ainsi qu'à tous les éléments qui pourraient en subsister».

Et, dans ce qui peut paraître comme un défi, il a souligné que, dans le «nouvel environnement» de l'Irak, occupé par les États-Unis, la tâche ne devrait pas être trop difficile.

«Dans le nouvel environnement où l'accès et la coopération sont totaux et où les témoins informés ne devraient plus être poussés à dissimuler ce qu'ils savent, a-t-il ainsi noté, il devrait être possible d'établir la vérité que nous voulons tous savoir».

Si la COCOVINU continue à exister et poursuit ses travaux d'analyse de données à son siège de l'ONU, les États-Unis ont clairement indiqué qu'il n'était pas question qu'elle puisse reprendre ses travaux sur place.

«Les États-Unis et la Grande-Bretagne ont pris en charge le désarmement de l'Irak», a ainsi répondu une nouvelle fois John Negroponte, l'ambassadeur des États-Unis à l'ONU, aux journalistes lui demandant hier si les inspecteurs des Nations unies pourraient un jour revenir sur le terrain.

M. Blix, un ancien ministre suédois des Affaires étrangères qui fête ce mois-ci son 75^e anniversaire, avait annoncé en mars qu'il ne demanderait pas le renouvellement de son mandat qui expire fin juin.

Manquements à la déontologie à la rédaction

Deux cadres du New York Times remettent leur démission

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Le *New York Times* s'est efforcé hier de tourner la page du scandale provoqué par une affaire de plagiat et de falsifications en se séparant de deux de ses principaux responsables, le directeur de l'information Howell Raines, 60 ans, et son adjoint Gerald Boyd, 52 ans.

Ces démissions, annoncées par le directeur du quotidien Arthur Sulzberger, interviennent un mois après l'affaire Jayson Blair, jeune reporter qui a démissionné le 1^{er} mai à la suite d'une enquête interne au journal ayant révélé qu'il avait au moins 37 de ses articles «comprénaient des plagats, des déclarations erronées et une tromperie sur les lieux ou une combinaison de ceux-ci».

«Howell et Gerald ont présenté leur démission, et je l'ai acceptée avec tristesse, en me fondant sur ce que nous croyons être le mieux pour le *New York Times*», a déclaré Arthur Sulzberger, dont la famille contrôle le journal depuis plus d'un siècle. «Ces dernières semaines ont été difficiles, mais nous restons fermement engagés envers nos employés, nos lecteurs et

nos annonceurs pour produire le meilleur journal possible en épousant les normes les plus exigeantes d'intégrité et de professionnalisme», a-t-il ajouté dans un communiqué.

L'affaire Blair avait conduit le *New York Times* à s'expliquer auprès de ses lecteurs sur quatre pages dans l'édition dominicale du 11 mai, et une vaste campagne de vérification du travail de plusieurs journalistes avait été lancée. La rédaction brouillait des noms de journalistes soupçonnés de manquements à l'éthique.

Favoritisme

Le *New York Times* a même créé une adresse électronique spéciale (retrace@nytimes.com) à l'intention des lecteurs et des autres médias qui peuvent l'utiliser s'ils «ont remarqué des problèmes dans d'autres articles».

Un lauréat du prix Pulitzer avait déjà fait les frais la semaine dernière de cette lourde atmosphère: Rick Bragg avait dû démissionner, accusé d'avoir signé de son seul nom un papier dont la matière avait été fournie par un pigiste.

Les noms d'Howell Raines et de

Gerald Boyd étaient les plus fréquemment cités parmi les responsables ayant pu favoriser inconsidérément l'ascension du jeune journaliste de 27 ans.

La rédaction reprochait au premier, entré en fonction à l'été 2001, un style de direction marqué notamment par le favoritisme et au second, qui est noir, d'avoir pu pousser en avant le jeune journaliste en partie parce qu'il est également noir.

M. Raines avait endossé la responsabilité du scandale mais affirmé qu'il ne démissionnerait pas. L'un de ses prédécesseurs, Joseph Lelyveld, le remplacera à titre provisoire.

Jayson Blair a regretté la démission des deux responsables et la perte de leur travail au *New York Times*. «J'espérais que les têtes s'arrêteraient de tomber après la mienne», a-t-il dit.

La mise en cause de la déontologie de ses journalistes est prise d'autant plus au sérieux par le *New York Times* qu'il revendique le titre de quotidien le plus sérieux et le plus prestigieux des États-Unis, si ce n'est du monde.

Bush promet la vérité sur les armes alors que la polémique s'amplifie

REUTERS

Doha — George W. Bush a promis hier la vérité au sujet de l'arsenal irakien présumé, dossier qui, faute de preuve, s'avère de plus en plus embarrassant pour la Maison-Blanche et davantage encore pour son allié britannique.

Au Qatar, où il s'est rendu à l'issue de sa mission de paix au Proche-Orient, le président américain a admis que la recherche d'éventuelles armes de destruction massive serait longue et difficile. L'administration Bush s'est jusqu'à présent contentée de la découverte de deux présumés laboratoires mobiles d'armement biologique pour faire valoir le bien-fondé de ses allégations.

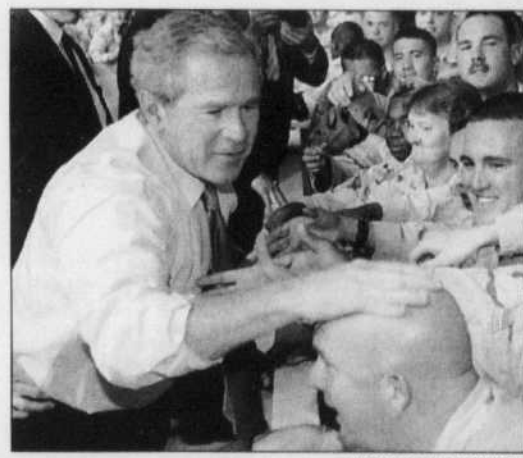
«Il s'agit d'un homme qui a passé des décennies à dissimuler des outils de meurtre à grande échelle, a lancé Bush à ses soldats. Il savait que les inspecteurs [de l'ONU] les cherchaient. Vous savez mieux que moi qu'il dispose d'un grand pays pour les cacher.» «Nous cherchons. Nous découvrirons la vérité», a-t-il ajouté.

Par un appel diffusé à l'antenne de la radio américaine de Bagdad, les États-Unis ont invité hier tous les Irakiens disposant d'informations à ce sujet à les communiquer.

Mais la polémique enfle aux États-Unis.

Des experts du renseignement cités hier par le *Washington Post* avouent avoir ressenti une pression permanente de la part du vice-président Dick Cheney et du secrétaire adjoint à la Défense Paul Wolfowitz pour confirmer les accusations de l'administration Bush contre Saddam Hussein.

La veille, le sous-secrétaire d'État John Bolton s'était efforcé de couper court aux critiques en affirmant devant la commission des relations internatio-



JASON REED REUTERS

De passage au CENTCOM.

nales de la Chambre des représentants n'avoir «jamais demandé à quiconque au sein de la communauté du renseignement de modifier quoi que ce soit» ni n'avoir eu «connaissance de quelque autre responsable, au sein de cette administration, qui ait fait ça».

Le sous-secrétaire à la Défense Douglas Feith a de son côté convoqué la presse au Pentagone pour réfuter ce qu'il considère comme une «salade d'inexactitudes» dans les médias concernant l'attitude du département de la Défense. La Commission des forces armées du Sénat a fait savoir lundi qu'elle allait ouvrir une enquête au sujet des renseignements fournis sur l'Irak avant le déclenchement du conflit.

LIBERIA

Les rebelles avancent contre un président inculpé par l'ONU

REUTERS ET AFP

Monrovia — Les rebelles du Liberia ont lancé une attaque hier à la périphérie de la capitale, Monrovia, et des tirs intenses ont fait fuir des centaines d'habitants vers le centre-ville, ont rapporté témoins et sources militaires.

Des membres d'organisations humanitaires ont déclaré que des milliers de personnes terrorisées avaient fui les camps de réfugiés où elles vivent, dans la banlieue de Monrovia ou à Brewerville, à 15 kilomètres de la capitale.

L'avancée des rebelles survient alors que le président libérien, Charles Taylor, a annoncé l'échec d'une tentative de coup d'État fomentée avec le soutien de puissances étrangères durant son séjour mercredi au Ghana, pendant lequel il a été inculpé de crimes de guerre par un tribunal spécial de l'ONU.

Visiblement prêt à toutes les concessions pour desserrer cet étouffement diplomatique, militaire et main-

tenant judiciaire, le maître assiégé de Monrovia a pour la première fois annoncé qu'il était prêt à partager le pouvoir à l'issue des négociations au Ghana entre des représentants de son régime et de la rébellion qui le combat depuis 1999.

«Pendant que j'étais au Ghana, certains agents ont réussi à persuader des responsables du gouvernement de fonder un coup d'État pour m'empêcher de revenir», a affirmé Taylor hier à la mi-journée. «La tentative a échoué grâce au refus d'un général de l'armée», a-t-il expliqué, en annonçant que son vice-président, Moses Blah, lui avait remis sa démission.

Mercredi, alors qu'il se trouvait à Accra pour participer aux premiers pourparlers de paix, le tribunal spécial de Freetown avait annoncé son inculpation pour sa «très grande responsabilité dans les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les sévères violations du droit humanitaire international en Sierra Leone depuis le 13 novembre 1996».

EN BREF

Attaque suicide contre des soldats russes

Moscou (Reuters) — Une femme a fait exploser une bombe hier contre un autocar transportant des responsables de l'armée de l'air russe et des civils dans une région proche de la Tchétchénie, faisant au moins 18 morts et neuf blessés, a annoncé le ministère russe de la Défense. Cette explosion est survenue dans la matinée en Ossétie du Nord. La femme s'est approchée du car qui roulait à vitesse réduite pour traverser un passage ferroviaire et s'est fait exploser. Des responsables de l'aviation, cités par l'agence Interfax, ont précisé que huit militaires, dont quatre officiers de l'aviation, avaient été tués. L'Ossétie du Nord sert de base pour les opérations militaires russes contre les séparatistes en Tchétchénie. Des responsables russes ont souligné la similitude dans le mode opératoire entre cette attaque et deux précédentes opérations suicide menées par des femmes et revendiquées par des Tchétchènes pour en imputer la responsabilité aux rebelles séparatistes.

Sanctions européennes contre Cuba

Bruxelles (AFP) — L'Union européenne a décidé de prendre une série de mesures pour réduire le niveau de ses relations avec le régime cubain, en signe de protestation contre la répression accrue dont sont victimes les opposants politiques, a annoncé hier la présidence grecque de l'UE dans un communiqué. Les pays de l'UE ont décidé «à l'unanimité» de «limiter les visites gouvernementales de haut niveau effectuées dans le cadre bilatéral» et «d'inviter des dissidents cubains aux cérémonies organisées à l'occasion des fêtes nationales». Ils ont aussi décidé de «procéder à la réévaluation de la position commune de l'UE» à l'égard de Cuba et de «réduire l'importance de la participation des États membres aux cérémonies culturelles». L'Union européenne renouvelle en outre son appel aux autorités cubaines pour qu'elles «relâchent immédiatement tous les prisonniers politiques». Le régime castriste a brutalement durci la répression récemment.

Ce que vous cherchez depuis longtemps... nous l'avons peut-être?

vases
urnes
statues
fontaines
plantes rares
meubles
d'appoint
curiosités

Ouvert 7 jours
par semaine
Livraison
Consultation
Stationnement
gratuit

230, rue Peel
Montréal
(2 rues au sud
de Notre-Dame)
514.935.1812

www.alphaplantes.com

Collection
Les Authentiques
Résistent
au gel



ALPHA
Plantes
et poteries

TORONTO

LES COTES

TORONTO NEW YORK

TSX Dow Jones

7034,87  9041,30 
DOLLAR OR
1\$ canadien à New York
74,39 €us  368,60 \$us 

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères
exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,1756	Israël (shekel)	0,2536
-----------------------	--------	-----------------	--------

Arabie Saoudite (ryal)	0,3717	Jamaïque (dollar)	0
Argentine (peso)	0,49496	Japon (yen)	0
Australie (dollar)	0,9334	Liban (livre)	0
Bahamas (dollar)	1,3787	Maroc (dirham)	0
Barbade (dollar)	0,7108	Mexique (peso)	0
Bermudes (dollar)	1,3787	Nouvelle-Zélande (dollar)	0
Bresil (real)	0,4812	Pérou (sol)	0
Carabbes (dollar)	0,5322	Philippines (peso)	0

Chili (peso)	0.00196	Pologne (zloty)	0
Chine (renminbi)	0.1696	Rép. dominicaine (peso)	0
Colombie (peso)	0.000493	Rép. tchèque (couronne)	0
Corée (won)	0.001167	Royaume-Uni (livre)	2
Costa Rica (colon)	0.003544	Russie (rouble)	0
Egypte (livre)	0.2339	Singapour (dollar)	0
Etats-Unis (dollar)	1.3443	Suède (couronne)	0
France (franc)	1.5494	Suisse (franc)	0

Europe (euro)	1,3921	Suisse (franc)	0
Haïti (gourde)	0,0366	Taiwan (dollar)	0
Hong Kong (dollar)	0,1800	Thaïlande (baht)	0
Hongrie (forint)	0,00625	Tunisie (dinar)	1
Inde (roupie)	0,0307	Ukraine (hryvna)	0
Indonésie (roupie)	0,00179	Venezuela (bolivar)	0

TORONTO S&P TSX (X-SPTT TSE)	
250 Jours	700

J	Jui	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	J	5 Ju 703
La Bourse de Toronto													
Standard & Poors TSX							129371	7034.87	+33.54				
Canadian Smallcap							20506	458.40	+3.68				
Canadian MinCo							26060	459.38	+1.37				

Canadian midcap	2990	453.36	+2.17
60 Index	82904	398.52	+1.76
60 Capped Index	82904	440.68	+1.94
Cdn Consumer Discretionary	8530	75.36	+0.37
Cdn Consumer Staples	2709	161.04	+0.32
Cdn Div Metals & Mining	3562	129.00	-0.78
Cdn Energy	8982	134.06	+0.47
Cdn Financials	15144	115.90	+0.41

Cdn Gold	12692	167.52	+3.58
Cdn Health Care	3034	71.31	+1.25
Cdn IT	44756	20.30	+0.30
Cdn Industrials	15767	63.59	-0.09
Cdn Materials	24987	112.95	+0.75
Cdn Real estate	229	113.94	+0.73
Cdn Telecomm Services	2971	57.25	+0.26
Cdn Utilities	2487	138.69	+0.33

Canadian Venture			
S&P CDNX	19049	1093.33	+6.32
Le Marché Américain			
30 Industrielles	300131	9041.30	+2.32
20 Transports	35142	2511.35	-45.05

15 Services publics	24962	248.18	-3.23
65 Dow Jones Composé	360236	2605.76	-17.78
Composite NYSE	*	5585.50	+27.08
Indice AMEX	*	958.78	+7.62
S&P 500	*	990.14	+3.90
NASDAQ	*	1646.01	+11.36

Les plus actifs de Toronto

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)
NORTELE NETWORKS	31075	4.50	4.24	4.49	+0.19
SASKATCHEWAN B	5403	0.37	0.31	0.37	+0.07
CREO INC	4784	11.43	10.90	11.23	+0.22
AIR CANADA	4686	1.96	1.87	1.95	+0.05
WHEATON RIVER	4562	1.54	1.49	1.50	+0.02

BOMBARDIER INC B	4131	3.89	3.77	3.87	+0.06
NORTH FIN CP	3636	0.03	0.02	0.02	-
TELESYSTEM INTL	3026	0.93	0.78	0.84	-0.03
SIGNAL.GENE INC	2821	0.05	0.05	0.05	-
ELDORADO GOLD CP	2766	2.22	2.12	2.21	+0.11

Companies	(000)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
BISHOP RES INC	1594	0.13	0.12	0.13	-
PAN ASIA MNG CP	1237	0.10	0.08	0.09	-
SPIDER RES INC	1050	0.11	0.09	0.11	+0.02
OMAX RES LTD	596	0.22	0.19	0.19	-0.04
NORTH DYNASTY	463	0.84	0.75	0.80	-0.04
NEUER CAPITAL CP T	450	0.32	0.29	0.30	+0.05
ROSEI AND RES LTD	343	0.38			

HEDMAN RES LTD	334	0.35	0.27	0.35	+0.05
VANTECK (VRB)	330	0.11	0.10	0.11	-
ZED I SOLUTIONS	312	0.47	0.40	0.42	-0.05


 La Presse
 La semaine d'aujourd'hui
 100 pages


 Cours-Vidé
 100 pages

sur CD-ROM
Bourse: la recette gagnante

par
Michel Carignan

la boutique
decisionplus

Téléphone: (514) 392-1366 Sans frais: 1-877-392-1366 Internet: boutique.decisionplus.com

INDICES QUÉBEC

5 juin 2003	Fermeture	Variation	Variation	Variation d
-------------	-----------	-----------	-----------	-------------

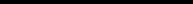
		journalière	journalière (%)	1er jan
IQ-30	907,41	0,60	0,07%	0,21
IQ-150	898,28	2,94	0,33%	1,97

Month	Mean Number of Cases
April-02	800
May-02	800
June-02	800
July-02	800
Aug-02	900
Sept-02	800
Oct-02	800
Nov-02	850
Dec-02	800
Janv-03	800
Febr-03	800
Mars-03	800
Avr-03	800
Mai-03	800

Centre d'analyse et de suivi de l'indice Québec

Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IREC.

Indice - Québec (16 h 00) www.iq30-iq15



LE DEVOIR

ÉCONOMIE

La BCE commande un recul de 50 points de son taux directeur

En réaction, le dollar canadien remonte au-dessus des 74 ¢US

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

L'accalmie n'aura duré qu'une semaine. Le dollar canadien a repris sa marche ascendante hier en remontant au-dessus des 74 ¢US, à un sommet vieux de six ans et demi. Le mouvement s'est inspiré cette fois d'un creusement de l'écart avec les taux d'intérêt européens. La Banque centrale européenne (BCE) est sortie de son immobilisme pour commander une détente notable de ses taux directeurs en réponse à une économie dans la zone euro s'enfonçant dans la stagnation.

Jusqu'à l'obnubilée par les pressions inflationnistes, la BCE a décidé hier de prendre le parti de la stimulation économique, avec une activité demeurant anémique dans la zone euro. Dans un geste attendu et souhaité depuis longtemps, la banque centrale a commandé hier un recul de 50 points de son taux directeur, ramenant son taux de refinancement à 2 %. Elle a été aidée en cela par un recul de l'inflation de base à 1,9 % en mai, soit sous la cible de 2 % retenue par la BCE.

Cet allègement des pressions inflationnistes a permis au taux de refinancement de revenir à un bas jamais vu depuis l'entrée en vigueur de l'union moné-

taire européenne, le 1^{er} janvier 1999. La réduction de 50 points, hier, est la troisième en six mois — la première depuis mars 2003 — et porte à 125 points la baisse cumulée.

Avec le recul d'hier, le taux officiel européen demeure à 75 points au-dessus du taux correspondant de la Réserve fédérale et à 125 points sous celui de la Banque du Canada. Ce jeu des écarts peut expliquer un nouvel effritement du dollar américain et ce déplacement vers l'or, qui a gagné 6 \$US l'once hier, à 368,60 \$US. Dans la foulée, le dollar canadien est repassé hier au-dessus des 74 ¢US pour clôturer à 74,39 ¢US, en hausse de 73 centièmes, après avoir gagné près d'un cent en mi-séance. Il revenait du coup à son niveau le plus élevé en six ans et demi.

Accueil favorable

En Europe, les cambistes ont accueilli favorablement la décision de la BCE de prendre le parti de la croissance économique en orchestrant un bond de 2 % de l'euro face au billet vert. La devise européenne a atteint 1,1889 en cours de séance hier pour clôturer à 1,1843 \$US.

Avec le recul des cours pétroliers, l'inflation ne menace plus en Europe. Avec une banque centrale se

concentrant sur la croissance, il était devenu pressant d'abaisser les taux d'intérêt nominaux, les taux réels étant trop élevés», a résumé François Dupuis, économiste adjoint et stratège. Dans cette mouvance, l'économiste du Mouvement Desjardins prévoit que la Réserve fédérale américaine donnera un solide coup de barre au terme de sa réunion du 25 juin en se dotant d'une police d'assurance contre la déflation, avec une baisse de son taux directeur pouvant atteindre les 50 points. La Banque du Canada se retrouvera sous haute pression, avec un dollar canadien risquant alors d'être propulsé dans la stratosphère.

Dans sa justification, le président de la BCE, Wim Duisenberg, a souligné que «nous sommes arrivés à la conclusion que les perspectives pour la stabilité des prix sur le moyen terme se sont significativement améliorées depuis notre dernière décision de baisse des taux en mars [...] Cette baisse du taux d'intérêt prend en compte les risques pesant sur la croissance économique.» La croissance économique a été nulle dans la zone euro au premier trimestre. Elle devrait évoluer entre 0 et 0,4 % au deuxième et au troisième trimestres. Mais la BCE insiste: «Nous attendons toujours une reprise graduelle de la croissance du PIB dans le courant de 2003, qui accélèrera l'année prochaine.»



FRANÇOIS LENOIR REUTERS
En abaissant les taux de la BCE, Wim Duisenberg a fait un geste attendu et souhaité depuis longtemps.

Le commerce international selon David Dodge

Le cas de l'agriculture sera épineux

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Il y a encore beaucoup à faire pour améliorer la fluidité du commerce international, a affirmé hier David Dodge, gouverneur de la Banque du Canada.

Prenant la parole à Berlin, devant le Club d'affaires germano-canadien de Berlin-Brandebourg, il a souligné que les puissances économiques, dont le Canada, doivent améliorer leurs relations en réglant des contentieux comme celui des subventions à l'agriculture.

Le Canada espère que les prochaines négociations tenues sous l'égide de l'Organisation mondiale

du commerce (OMC), dans le cadre de la déclaration de Doha, «déboucheront sur des résultats concrets».

Or le dossier de l'agriculture «s'annonce particulièrement épineux» et les pays développés, dont les membres du G7, «auront beaucoup à faire pour libéraliser le commerce des produits agricoles», dit le texte de son allocution, affiché sur le site de la banque centrale.

Lors de leur récente rencontre à Evian, les dirigeants politiques ont très peu abordé la question des subventions à l'agriculture.

De leur côté, les négociateurs des 146 pays membres de l'OMC

n'ont pu tenir une échéance, en mars, pour établir un cadre de discussions sur la refonte du système global de subsides. Il apparaît donc fort peu probable que ce vaste dossier soit bouclé d'ici janvier 2005, tel que planifié à l'origine à Doha, à l'automne de 2001.

Un long chemin

Dans d'autres secteurs, a ajouté M. Dodge, «le chemin à parcourir est encore long. Il importe de persévérer dans cette voie [...] Ce ne sera pas une mince tâche mais, à long terme, le jeu en aura valu la chandelle».

Selon M. Dodge, bonifier la

structure des économies nationales non seulement facilitera «notre adaptation à l'évolution de la conjoncture» mais contribuera à «assurer la viabilité à long terme de nos programmes sociaux dont ceux de la sécurité du revenu».

M. Dodge a rappelé que le Canada «a réussi à métamorphoser le cercle vicieux des déficits et de l'endettement croissants en un cercle vertueux, caractérisé par l'équilibre budgétaire et le recul de la dette».

L'élimination du déficit public «a renforcé la crédibilité du pays», ce qui a fait diminuer les primes de risque exigées par les investisseurs.

Dans une pleine page de publicité

Martha Stewart clame son innocence

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — «Je suis innocente», lance Martha Stewart, la papesse de la décoration d'intérieur inculpée mercredi d'obstruction à la justice et poursuivie pour délit d'initié, dans une pleine page de publicité dans le quotidien USA Today diffusée hier sur tout le territoire américain.

«Je veux que vous sachiez que je suis innocente», clame Martha Stewart dans une lettre ouverte adressée à «[ses] amis et [ses] loyaux supporters». «Les tentatives du gouvernement de faire passer mes actions pour criminelles n'ont aucun sens pour moi», poursuit Martha Stewart, qui explique le fil des événements qui l'ont poussée à vendre les actions d'ImClone, l'entreprise d'un ami, juste avant

qu'elles ne s'effondrent en Bourse sous le coup d'une mauvaise nouvelle.

«J'ai seulement rappelé mon courtier [lui aussi inculpé]. Sur la base de conversations que j'avais eues précédemment avec mon courtier sur leur prix, j'ai autorisé la vente des actions qui me restaient dans une entreprise de biotechnologie appelée ImClone», écrit Martha Stewart.

Elle a été inculpée mercredi d'avoir menti et caché des faits aux enquêteurs et la Commission des opérations de Bourse (SEC) a décidé de la poursuivre pour délit d'initié, qui consiste à tirer profit d'une information privilégiée pour jouer en Bourse.

Martha Stewart a démissionné mercredi soir du poste de p.-d.g. de l'entreprise qu'elle a bâtie, mais elle en détient toujours 61 % des parts.

Fido redonnera de la voix

Microcell veut reprendre sa place dans le marché du téléphone sans fil

KARINE FORTIN
PRESSE CANADIENNE

Estimant qu'il y a de la place pour un quatrième joueur dans l'industrie canadienne de la téléphonie cellulaire, Microcell reprend ses efforts promotionnels afin de vendre son «Fido» au grand public. Après plusieurs mois de silence, la société lancera d'ailleurs la semaine prochaine une nouvelle campagne publicitaire à grand déploiement.

«Dans notre industrie, il y a une relation directe entre les investissements en promotion et la croissance de la clientèle de masse», a déclaré hier le président et chef de la direction de l'entreprise, André Tremblay, lors d'une rencontre informelle avec les médias.

«Après avoir substantiellement réduit nos dépenses l'an dernier afin de protéger nos ressources financières, nous entendons recommencer à investir le même montant qu'en 2000-01, soit environ 100 \$ par nouvel abonné, par année», a-t-il ajouté.

Messages rigolos

Fido s'est fait remarquer il y a quelques années par ses annonces rigolotes, mettant en vedette des chiens ressemblant à leur maître. Sans donner de détails sur la nouvelle campagne, M. Tremblay a promis qu'il y aurait une pointe d'humour dans les messages.

Avec ses services à la carte et sa technologie GMS — différente

de celle qu'utilisent ses concurrents — Microcell vise surtout les jeunes, les jeunes adultes ainsi que les professionnels et petits entrepreneurs des régions urbaines. L'entreprise compte actuellement environ un million d'abonnés pour ses services prépayés ou facturés.

Pour 2003, l'objectif de Microcell est d'accaparer quelque 18 % de la croissance brute de l'industrie canadienne de la téléphonie sans fil, ce qui représenterait un gain d'environ 540 000 à 570 000 clients. Ses revenus devraient osciller entre 550 et 580 millions, comparativement à 591 millions en 2002.

M. Tremblay s'attend à ce que cette croissance et une gestion serrée de ses frais permettent à l'entreprise d'atteindre son seuil de rentabilité d'ici la fin de l'exercice 2003. Microcell prévoit réaliser un bénéfice dès 2004. «Nous avons confiance en l'avenir. La téléphonie est un marché en croissance», a insisté M. Tremblay. On estime le taux de pénétration actuel du sans fil à environ 38 %. On prévoit qu'il sera à 60 % d'ici six ou sept ans.

Contrairement à ce que laissent entendre certains analystes, la téléphonie sans fil peut être rentable, a souligné Johanne Lemay, coprésidente de la firme de consultants en télécommunications Lemay-Yates associés, qui a réalisé plusieurs études sur le marché du cellulaire au Canada et aux États-Unis.

En effet, «la présence de plusieurs joueurs ne fait pas nécessairement

diminuer les revenus de chacun. Au contraire, en faisant baisser les prix, la concurrence fait augmenter l'utilisation du service.»

La protection des tribunaux

Incapable de respecter ses obligations envers ses créanciers, Microcell s'était placée sous la protection de la loi sur les faillites au début de l'année 2003. Son plan de restructuration, complété le 1^{er} mai dernier, lui a permis de réduire sa dette de 1,76 milliard à 350 millions. En échange, ses prêteurs ont obtenu 99,9 % de son capital-action.

«La plupart des gens acceptent que Microcell a eu des problèmes non pas à cause d'erreurs de jugement, mais bien à cause de l'effondrement des marchés financiers, qui est survenu alors que l'entreprise n'était pas encore à maturité», a souligné M. Tremblay, qui a mis sur pied l'entreprise au début des années 1990.

Un nouveau conseil d'administration a été formé par les nouveaux actionnaires de contrôle, parmi lesquels figurent Télésystème et la Caisse de dépôt et placement du Québec.

L'ancienne équipe de direction a néanmoins réussi à conserver la confiance des investisseurs et des banquiers. «Nous avons subi plus de vérifications diligentes en six mois que la plupart des entreprises dans toute leur existence, a rigolé M. Tremblay. Nous ne sommes pas là par hasard.»

Les syndiqués rejettent l'entente de principe

Bombardier éliminera 1050 autres postes à Belfast

ASSOCIATED PRESS

Belfast — Bombardier a annoncé hier l'élimination de 1050 autres postes à son usine d'Irlande du Nord, à la suite du rejet par les 6000 employés locaux d'une nouvelle proposition salariale.

Les dirigeants syndicaux se sont dits fâchés de la décision de l'employeur mais, d'un autre côté, n'ont pas caché leur frustration devant le rejet par leurs membres d'une entente qui avait été acceptée par l'exécutif. Cette nouvelle entente portant sur les salaires aurait permis de sauvegarder les emplois.

En votant contre l'entente, les travailleurs «ont voté pour leurs P45s» — le formulaire du fisc remis aux personnes licenciées —, a commenté un porte-parole du syndicat, Kevin McAdam.

Dans un communiqué, le fabricant d'avions régionaux et d'affaires a indiqué que ses activités de Belfast étaient menacées par des coûts excessifs. L'entreprise avait «clairement la responsabilité de veiller à ce que le site regagne en compétitivité».

Bombardier avait acheté l'entreprise Short Brothers du gouvernement britannique en 1989 et n'avait pas lésiné sur les investissements à cette usine située dans l'est de Belfast pour en faire le plus important em-

ployeur privé d'Irlande du Nord.

Mais la demande pour les produits de Bombardier baissant, des mises à pied successives chez Shorts — le nom sous lequel l'usine est désignée à Belfast — ont été nécessaires. Plus de 1200 travailleurs ont ainsi été licenciés depuis le début de l'année.

Reprise éventuelles des pourparlers

Constatant la situation, des politiciens locaux ont appelé Bombardier et les leaders syndicaux à reprendre les pourparlers pour tenter de sauver l'entente à laquelle ils étaient parvenus. L'entente rejetée par les syndiqués était d'une durée de quatre ans et ne prévoyait aucune hausse salariale au cours de la première année et des augmentations minimes pour le reste.

«Ceci est l'instinct le plus critique de l'histoire de l'entreprise depuis sa privatisation en 1989», a affirmé Reg Empey, du Parti unioniste d'Ulster, en ajoutant que les dernières mises à pied chez Shorts signifient que l'entreprise «ne pourra pas survivre en tant que puissance dans cette industrie».

De son côté, un membre du Parti unioniste démocratique, Peter Robinson, a accusé le groupe Bombardier d'être «prêt à sacrifier des emplois en Irlande du Nord pour sauver ses activités au Canada».

Même si elle a peu bougé en avril

La construction bondit à Montréal

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — En avril, la région métropolitaine de Montréal a affiché la plus forte augmentation de la valeur des permis de construction au pays, indiquait hier Statistique Canada.

La valeur a grimpé de 29 % comparé à mars, atteignant les 443 millions; les reculs les plus marqués étaient observés à Toronto (11,9 %, à 611 millions) ainsi qu'à Vancouver et Québec. À l'échelle nationale, indique l'agence, les projets autorisés par les municipalités totalisaient 3,72 milliards, soit seulement 0,5 % de plus en écart mensuel.

Le secteur résidentiel était en avril à son plus bas niveau en 10 mois, chutant de 6,8 %, à 2,3 milliards; les permis du non résidentiel faisaient un bond important de 14,8 %, à 1,4 milliard, grâce no-

tamment au segment des projets institutionnels.

Dans l'ensemble, la valeur cumulative des quatre premiers mois de 2003 a atteint 15,57 milliards, surtout avec l'activité menée en janvier, en hausse de 4,6 % sur la même période en 2002. En quatre mois, les projets résidentiels arrivaient à un sommet de 9,8 milliards, un gain de 2,1 % en écart annuel; le secteur non résidentiel s'accroissait de 9,1 %, à 5,7 milliards, pour son «deuxième meilleur départ en 10 ans durant cette même période».

Par province, la plus forte progression est survenue au Manitoba, soit 163 % de mieux par rapport à mars, à 219 millions, grâce à deux importants projets d'hôpitaux.

Au Québec, le total de 778,2 millions tient à un gain mensuel de 2,7 %, en Ontario la valeur de 1,46 milliard implique un recul de 9,4 %.

EN BREF

Rectificatif

(Le Devoir) — Contrairement à ce qui a été écrit dans l'édition d'hier, GAO Technologies était une des deux finalistes (et non lauréate) du prix Octas dans la

catégorie Innovation technologique — 200 employés ou moins. Ce prix a plutôt été remis à Ryscho Média, avec la suite logicielle dubStudio, développé en partenariat avec le CRIM. Toutes nos excuses.

ÉDITORIAL

Des mentors pour un diplôme

Pour lutter contre le décrochage scolaire, le premier ministre Jean Charest relance les Québécois. Son appel est juste, mais il ne peut avoir pour assise première la contribution des individus. Les projets structurés sont indispensables.

Une salle de classe pendant la campagne électorale. La députée du coin, Louise Beaudoin, avait invité Sylvain Simard, alors ministre de l'Éducation, à visiter l'école puis à échanger avec des parents. Rapidement, ceux-ci ont parlé de décrochage scolaire. L'économie se portait si bien, dans ce comté de la rive sud, que les jeunes succombaient vite à l'attrait de gagner des sous. Que faire, monsieur le ministre, pour garder les jeunes à l'école, pour qu'ils négligent moins leurs études? Ne faudrait-il pas restreindre leur accès au travail grâce à des lois?

La scène n'est pas anecdotique. En 2002, on a observé une baisse du taux d'obtention du diplôme secondaire chez les Québécois de moins de 20 ans: 68 %, contre 71 % en 2001. Le taux de diplomation atteint ainsi son plus bas niveau depuis dix ans: la bonne tenue de l'économie québécoise est l'une des hypothèses qui circulent pour expliquer la situation.

Le boom économique ne résume pas à lui seul le phénomène du décrochage. Il indique toutefois à quel point celui-ci ne se résoudra pas par la seule bonne volonté de chacun, même si l'appel lancé par le premier ministre Jean Charest dans son discours inaugural a été salué. Le décrochage scolaire est en effet un problème social, qui dépasse le cadre de l'école. Des parents aux patrons, chacun devrait personnellement ressentir cette préoccupation. Qu'un gouvernement le rappelle n'est pas à négliger.

Les solutions simplistes sont toutefois à éviter. «Je dis aujourd'hui aux Québécois qui ont du temps à donner, notamment aux jeunes retraités, qu'il y a des jeunes dans nos écoles qui veulent se faire parler d'une vie réussie», disait M. Charest mercredi. Mais de nos jours, qu'est-ce qu'une vie réussie aux yeux d'un ado? Aux dernières nouvelles, cela consistait à accéder à Star Académie. Et Céline Dion, le plus beau «modèle de réussite» au Québec, a-t-elle son diplôme d'études secondaires?

Les propos du premier ministre relayaient en fait le projet libéral d'ouvrir les écoles secondaires au mentorat. Dans le programme de campagne du PLQ sur l'éducation, on cite à cet effet le projet Prométhée qui, depuis dix ans à Montréal, jumelle des bénévoles à des élèves en difficulté. Le duo se voit une heure par semaine, à l'école, et il discute. La démarche est un succès... pour la centaine de bénévoles qui y œuvrent et la centaine d'adolescents qui sont aidés. Or on compte 450 000 jeunes dans les écoles secondaires du Québec: où seront les 100 000 mentors pour le quart d'entre eux, et même davantage, qui cheminent vers le décrochage?

Il y a donc nécessité de projets plus globaux. Ceux-ci existent. Le Conseil supérieur de l'éducation, dans son rapport annuel 2001-02, donne ainsi en exemple un projet novateur: la Maison familiale rurale du Granit, en Estrie, née d'une collaboration entre la commission scolaire et le milieu. On y offre une formation où alternent semaines à l'école, semaines de stage et activités parascolaires, avec diplôme à la clé pour des jeunes de 15 à 18 ans. L'expérience a du succès, mais il a fallu bien du travail pour la mettre au point.

D'autres projets, plusieurs formidables, font le pont entre l'école et son milieu. Ils sont issus soit de préoccupations locales, soit du Sommet de la jeunesse (le programme «Une école ouverte sur son milieu», financé par le Fonds jeunesse), soit du ministère de l'Éducation lui-même (le programme «Agir autrement», qui vise les milieux défavorisés). Ils ont toutefois besoin de l'appui du ministère. Le projet Prométhée, lui, «ne reçoit pas d'aide gouvernementale», soulignait le programme libéral. Serait-ce là sa véritable vertu aux yeux du nouveau gouvernement?

jboileau@ledevoir.com

La chance à la paix

La puissance symbolique de la poignée de main entre les premiers ministres Ariel Sharon et Mahmoud Abbas ne doit pas cacher l'énorme coefficient de difficulté avec lequel les principaux acteurs du conflit israélo-palestinien sont aux prises. Animée par le président Bush, la poursuite de la «feuille de route» s'annonce si délicate qu'elle va obliger chacun des protagonistes à user de beaucoup de doigté. Car la réussite, évidemment souhaitable, du plan de paix concocté par les États-Unis, l'Union européenne, l'ONU et la Russie dépendra de beaucoup de personnes ou de groupes qui seront absents des prochains tours de table.

Du côté palestinien, Mahmoud Abbas doit, dans les semaines qui viennent, faire la preuve qu'il maîtrise les factions radicales que sont le Hamas, le Hezbollah, le Jihad palestinien ainsi que le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP). Toutes ont refusé, par voie de communiqué, le plan baptisé «feuille de route». Elles campent toujours sur le même principe: Israël à la mer. C'est tout dire. Ces jours-ci, elles se sont montrées d'autant plus fermes qu'elles savent leur degré de popularité au sein de la population palestinienne plus grand ou plus prononcé que celui de l'OLP de Yasser Arafat. Une popularité conséquente notamment au fort penchant de ce dernier pour la personnalisation du pouvoir.

Toujours est-il que Mahmoud Abbas a décidé de faire de l'épineux problème que posent les factions radicales un problème interne à l'Autorité palestinienne. Il a refusé les services de bons offices proposés par des tiers pour éviter à tout prix d'être considéré par les siens comme un auxiliaire indirect des Israéliens. De fait, Abbas vient de signaler à tout le monde que la mise en quarantaine du terrorisme serait placée sous la seule autorité légale qui soit: la sienne. Puisqu'il a été élu par le Conseil législatif palestinien, il entend user des prérogatives de son poste pour négocier un cessez-le-feu avec le Hamas et ses alliés.

Du côté israélien, la partie s'annonce également délicate. Dans un premier temps, Sharon va ordonner le démantèlement des colonies fondées ces derniers mois. À l'instar de son homologue palestinien, Sharon va appuyer son geste sur la légalité. Pour la suite, c'est à voir. En effet, s'il a reconnu que, pour être viable, un État palestinien doit présenter «une contiguïté territoriale», il n'en reste pas moins que sa décision a d'ores et déjà suscité des oppositions. Certaines plus significatives que d'autres car elles émanent de ministres de son cabinet, qui brandissent la menace de la démission si le retrait des colonies est bel et bien commandé. Ainsi se profile à l'horizon une répétition de ce que l'on a vu au cours des six dernières années, soit une possible implosion du gouvernement.

Cela étant, il ne reste plus qu'à espérer tout simplement que la poignée de main d'avant-hier soit le début d'une suite fructueuse.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

Une politique familiale à la dérive

Depuis que les libéraux ont pris le pouvoir, il semble qu'on assiste au démantèlement du rôle de l'État, particulièrement en ce qui concerne la politique familiale. Prétextant un manque à gagner de quatre milliards de dollars, on tente de justifier de futures compressions dans plusieurs ministères, plus précisément celui de la Famille. Supercherie et hypocrisie mal placées.

Pourtant, pendant la dernière campagne électorale, les libéraux s'étaient engagés à assurer, voire à augmenter, le nombre de places dans les garderies à 5 \$ par jour. Maintenant qu'ils ont pris le pouvoir, on assiste à un triste recul de leur part, ce qui pourrait engendrer une désastreuse décroissance du taux de natalité familiale. Une politique qui se respecte ne devrait jamais être discriminatoire, au même titre que l'accessibilité au réseau de l'éducation.

L'imagination semble manquer aux libéraux pour renflouer les coffres de l'État car c'est encore le simple citoyen qui est visé par cette mesure. Ne serait-il pas justifié, au nom du fameux changement, de revoir la fiscalité trop poreuse pour les multinationales? Il faudrait avoir l'honnêteté intellectuelle de reconnaître que nos entreprises profitent amplement des largesses de notre système. Rappelons-leur qu'après déductions fiscales (selon la chaire d'études socioéconomiques de l'UQAM), nos entreprises paient au bas mot

moins de 5 % d'impôts, contrairement à celles de nos voisins du Sud, qui ont l'obligation de payer 12 % d'impôts. Que de milliards perdus par manque de courage politique! Le vrai changement se fera-t-il dans quatre ans? En attendant, les familles voient leur pouvoir d'achat diminuer radicalement...

François Bellefeuille
Lachine, le 29 mai 2003

Pierre Elliott hier, George W. aujourd'hui

En Irak, il y avait, paraît-il, des armes, des tonnes d'armes, toutes aussi dangereuses les unes que les autres. Il fallait en protéger le bon peuple — tous les peuples! —, appeler les soldats, prendre des mesures, faire la guerre. George W. Bush s'en chargerait personnellement. Foi de président.

C'était là, fort probablement, on le sait maintenant, un mensonge. En tout cas, un prétexte. La vraie raison se trouvait ailleurs: abattre un régime dont on ne voulait plus.

Cette manière de faire vous rappelle-t-elle quelque chose?

En octobre 1970, le 16 plus précisément, pour se justifier de ses mesures de guerre et du recours à l'armée, Pierre Elliott Trudeau affirmait haut et fort que nous étions tous — géants de caisse compris! — menacés des pires violences. Jean Marchand, cette autre colombe, nous prédisait même les plus terrifiants maux: «Il y a, disait-il devant les bons dépu-

tés rassemblés à Ottawa, une organisation qui a des milliers de fusils, de carabines, de «machine guns», de bombes, et à peu près 2000 livres de dynamite, ce qui est suffisant pour faire sauter le cœur de la ville de Montréal!»

Pur mensonge ou simple prétexte? Pierre Elliott hier, George W. aujourd'hui! certes, le fond diffère, mais la manière de faire est la même. Comme le sera aussi, nul doute, la garantie d'impunité.

Guy Bouthillier
Montréal, le 2 juin 2003

Une lutte de libération nationale

Réplique à Gaétan Bouchard

En réponse à votre lettre parue le 30 mai 2003 dans *Le Devoir* («Les patriotes et les autochtones»), vous ne semblez pas savoir que lord Durham, oui, celui du rapport du même nom, mentionne très clairement dans son rapport que la lutte des Patriotes est une lutte de libération nationale.

Contrairement à ce que vous avancez, ce n'est pas uniquement une lutte de promotion de la démocratie. Mais ne vous en faites pas: même Jean-Bernard Landry, le chef du parti prétendument souverainiste, a préféré faire la promotion de cette interprétation restrictive. Comme vous le voyez, vous n'êtes pas seul à vouloir rapetisser le Québec.

Denys Barbeau
Saint-Hubert, juin 2003

LIBRE OPINION

Cessons de voir les infirmières comme un problème budgétaire

GYSLAINE DESROSIERS

Présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Pour la première fois depuis de nombreuses années, le Québec affiche un bilan positif du nombre d'infirmières qui entrent dans le réseau par rapport aux départs à la retraite. L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) est le premier à s'en réjouir: nous délivrerons près de 2500 permis d'exercice de la profession en 2003, comparativement à 1000 en 2000. De son côté, le ministère de la Santé et des Services sociaux estime le nombre de départs à la retraite à 1900 cette année. Le réseau s'enrichit donc de 600 nouvelles infirmières.

Après avoir fait ce calcul mathématique simple et propagé la bonne nouvelle, qu'arrive-t-il? Faut-il espérer que cela se reproduise l'an prochain? Continuer à remplir les bancs d'école? Croiser les doigts pour que tous terminent leurs études? La réponse à ces questions est: oui, mais encore! Pendant que le gouvernement s'obstine à vouloir résoudre la pénurie d'infirmières uniquement de façon mathématique, nous perdons 15 % de nos jeunes au cours des cinq premières années de leur arrivée dans les milieux. Et le système de santé persiste à gérer la ressource infirmière comme à l'époque des surplus, c'est-à-dire en la gaspillant, en l'épuisant.

Une ressource rare

À mon avis, la pénurie tant dénoncée n'est que la pointe de l'iceberg d'une question beaucoup plus complexe de gestion du système. Les infirmières sont vues comme un problème budgétaire au lieu d'être considérées comme une ressource rare, spécialisée et essentielle, qui évolue dans un marché hautement compétitif. Tout investissement à leur égard, pourtant mille fois nécessaire, est vu

comme une dépense indue. Sauf l'été, où on donne maintenant des primes à celles qui acceptent de retarder leurs vacances. Pourquoi investir dans des programmes d'intégration des jeunes ou dans des activités de formation continue quand le réseau s'en est toujours tiré tant bien que mal jusqu'ici? Pourquoi offrir des postes à temps plein? De toute façon, les infirmières n'en veulent pas, s'empres- sent de dire certains, les conditions sont bien trop difficiles...

La vérité, c'est qu'en cherchant à maintenir au minimum, voire à couper les budgets de soins infirmiers, on nourrit la pénurie. Et on dépense des millions en heures supplémentaires. Est-il normal qu'on annonce à pleines pages dans les journaux des postes «sept jours – quinzaine garantis» en pleine période de pénurie? Comment expliquer que 28 % des infirmières comptant moins de cinq ans d'expérience travaillent encore sur appel? Certains gestionnaires vont jusqu'à prétendre qu'il faut réduire les ratios infirmière-patients sans tenir compte de la complexité des soins. C'est donc dire qu'il y en a encore trop!

La rareté de l'expertise infirmière exigera des façons de faire révolutionnaires qu'il faut d'ores et déjà envisager, mais comment induire les changements? On peut continuer à faire ce qu'on a toujours fait au Québec, c'est-à-dire saupoudrer de l'argent ici et là, par exemple en payant des inconvénients relatifs au travail de nuit et de fin de semaine et en maintenant les primes estivales. C'est un pari risqué: tôt ou tard, la réalité nous rattrapera, notamment lorsque les baby-boomers prendront leur retraite par grosses vagues, vers 2008.

On peut aussi décider de prendre soin de nos infirmières et d'agir pour favoriser leur satisfaction au travail. Cela signifie qu'il faut améliorer leurs conditions: horaires va-

riables, garderie au travail, bonis à la formation, moyens pour concilier le travail et la famille, etc. On voit poindre une volonté d'aller dans ce sens depuis quelques années.

Une ressource qui a de la valeur

Une autre stratégie consisterait à considérer les infirmières comme une ressource qui a de la valeur et qu'il faut traiter comme tel. Cela peut sembler évident, mais ce n'est pas ce qui se passe à l'heure actuelle. Personne ne se préoccupe de planifier les besoins futurs du réseau en infirmières bachelères ou en infirmières spécialisées. Pire encore, la relève du corps professoral est gravement menacée alors qu'il n'y a jamais eu autant d'étudiants sur les bancs d'école et que le ministère mise en partie sur les entrées dans les programmes de formation infirmière pour combattre la pénurie. Tout est laissé à l'aléatoire complet. On espère que certaines auront le courage de faire des études supérieures pour accéder à des fonctions de professeur, de clinicienne ou d'infirmière-chef.

Enfin, on peut choisir de réinventer et de voir les infirmières comme des partenaires incontournables pour assurer la viabilité du système de santé, non pas comme un budget à couper. Des analystes avisés ont maintes fois écrit que nous devons rendre la profession d'infirmière viable, sans quoi le système de santé restera en crise permanente. Ils ne sauraient mieux dire.

[...] Cessons de vouloir régler la pénurie d'infirmières du bout des doigts et attaquons-la de front, une fois pour toutes. Au cours des derniers mois, le Parti libéral maintenant au pouvoir a répété avec insistance que la santé était sa première priorité. Le prochain budget nous dira s'il compte faire les bons choix. La survie du système de santé et des soins à la population en dépend.

I D É E S

Les places de garderie à 5 \$ par jour

Aurions-nous déplacé la question?

BIBIANE D'ANJOU
SUZANNE DANSEREAU*Éducatrices récemment retraitées qui ont participé à la création des toutes premières garderies publiques et à leur développement*

Lorsque des décisions budgétaires se prennent, l'intention est toujours de corriger des «maux» devenus des évidences. L'effet à court et à long terme de ces décisions n'est pas toujours prévisible, surtout lorsqu'il s'agit du comportement humain. L'élargissement des routes n'avait pas pour objectif d'accroître la vitesse des automobiles, pas plus que la garderie à 5 \$ par jour avait celui de favoriser une fréquentation généralisée. La décision avait alors pour but de répondre aux besoins criants des gens qui avaient un urgent besoin de ces services pour aller au travail sans se tourmenter ni se ruiner. L'État devenait ainsi un soutien essentiel aux familles et s'attaquait au problème de la pauvreté.

Nous sommes rendus loin de cette première intention et nous sommes surtout éloignés de cette belle possibilité, pour les mères et les pères seuls, d'y avoir accès. La porte s'est ouverte bien grand et, surprise!, les «places sont prises»...

Disponibilité du service

C'est donc la disponibilité du service, ses modalités, les conditions de fréquentation et les justifications du droit aux services qu'il nous faut rapidement revoir. Mais comme son utilisation va au delà de ce qui était prévu et que le problème est redéfini en une question à la fois politique et financière, n'y aurait-il pas lieu de se demander si une «approche pour tous» (puisque telle semble être la demande) ne pourrait pas être réalisée à des coûts moins odieux pour un gouvernement sans que soient sacrifiées les caractéristiques très particulières qui sont celles des bébés et des jeunes enfants.

La demande d'une halte au développement de ce service devenu essentiel pour la majorité des familles, la demande d'un «moratoire», il y a quelques années, auprès des autorités gouvernementales, n'avait pas reçu d'attention. La demande était irrecevable, d'un point de vue politique, et «la pression des demandes de places» valait plus que tous les discours. Le sens de cette demande a alors été interprété de façon étroite: on a cru à une guerre entre des institutions dont les visées étaient lucratives et les autres non lucratives... On a donc rebaptisé les «garderies» en «centres de la petite enfance», que l'État allait protéger.

Malheureusement, pendant ce temps, on a escamoté ce droit à une «place à l'intérieur d'eux-mêmes» que les enfants revendiquaient, non pas sur la base de leurs droits mais sur la seule base de leurs caractéristiques exclusives de bébés et de jeunes enfants que la vie de chaque jour aide à grandir et transforme. Les jeunes enfants forment une sorte de sous-culture; ils sont ainsi faits, et leurs performances personnelles leur appartiennent... de plein droit.

Ce que les jeunes enfants revendiquent, la «place» qu'ils convoient et dont ils ont besoin pour grandir, c'est celle où se développera un sentiment de bien-être à l'intérieur d'eux-mêmes, celle que leur procure le développement qui les mène naturellement vers une motricité accomplie, un langage expressif, une imagination fertile, vers le déploie-

ment et l'usage du jeu, du plaisir d'apprendre à vivre, à s'épanouir... et ce, grâce aux contraintes de leurs propres limites et d'une réalité dure que des adultes souples leur apprennent à aimer. Et cela, ils l'apprennent pour le reste de leur vie, donc pour un objectif qui dépasse de beaucoup le succès garanti à l'école primaire...

La visée initiale des centres de la petite enfance n'a pas changé. Elle est et demeure toujours d'assurer aux familles qui en ont besoin des services en leur offrant des lieux et du personnel soucieux (et formé à cet effet) d'assurer aux enfants des moments de vie collective grâce auxquels ils sont accueillis et aimés comme enfants. Partenaires des parents, ces personnes verront à ce que les enfants ne soient pas bousculés pour traverser toutes ces étapes.

Réalité escamotée

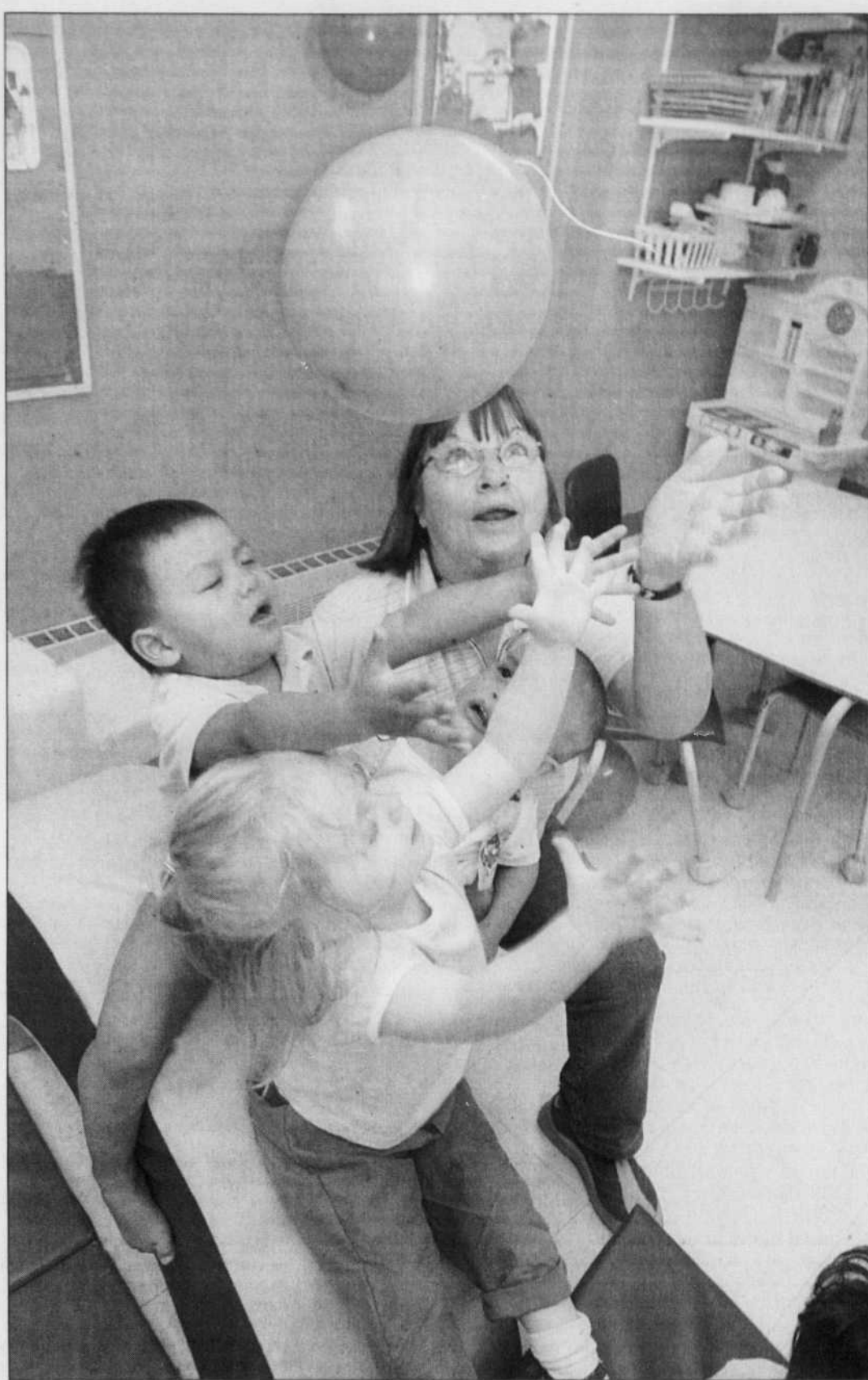
La question des «places à 5 \$» nous semble être le signe d'une sérieuse dérive, le signal que le sens de cette belle réalité que sont les centres de la petite enfance a été escamoté. Rien à voir avec l'esprit d'une collectivité qui revendique des droits acquis. Le souci n'est plus là d'une vie psychologique saine et appropriée pour des enfants, qui, sans ce soutien, risque à long terme d'être menacée.

La question pourrait être formulée autrement: avons-nous la garantie que tous les bébés et les enfants dont les besoins ne peuvent être comblés sans un accès à un système social de soutien, qu'il soit quotidien, à temps partiel, ponctuel, ont vraiment cet accès sans que leurs familles ne s'en trouvent lésées financièrement? Ces familles et ces enfants sont-ils en majorité desservis grâce à un accès à coût réduit? Avons-nous la certitude que les «200 000 places» (on ne parle toujours pas d'enfants) en attente sont celles d'enfants dont les familles ne pourraient pas bénéficier d'autres formes existantes de soutien (garde en famille, garderies privées, groupes éducatifs de jeux, centres de jour éducatifs) dans lesquelles ces familles établissent à la fois leur désir de partenariat et leurs heures consacrées à leur vie personnelle et professionnelle?

Avons-nous pensé (comme c'est le cas en France) à reconnaître le soutien dont pourraient être pourvues les familles qui optent de ne pas mettre en conflit, de façon temporaire, carrières ou activités professionnelles exigeantes et déroulement normal de la vie avec leurs propres enfants? Avons-nous tenu compte des familles et des jeunes enfants que les distances, les lieux d'habitation, les régions éloignées, isolent, les forçant plutôt à adhérer à des modes de soutien qui conviennent aux grandes villes?

Ce qui coûte cher, c'est la mise en place de sous-structures et de structures afin de favoriser des accueils massifs... qui, de toute façon, ne sont pas souhaitables pour les jeunes enfants. Nous avons pris la peine d'abolir les crèches et les orphelinats parce que nous en avons connu et évalué les effets. Allons-nous, sous une forme déguisée, nous hâter de construire et d'offrir 200 000 places parce qu'il y a 200 000 pressions sociales que notre mode de vie actuel, nos habitats, nos habitudes de consommation, nos ambitions personnelles, créent?

La réponse que nous attendons sera colorée par les pressions économiques gouvernementales, bien sûr. Mais nous regarderons avec beaucoup d'attention le soin mis à réévaluer une «machine à absorber les pressions» pour la voir se transformer en une stratégie de planification diversifiée de services grâce auxquels toutes les familles auront de quoi réévaluer leurs propres besoins et dans lesquels les besoins des enfants pourront s'inscrire.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La visée initiale des centres de la petite enfance n'a pas changé. Elle est et demeure toujours d'assurer aux familles qui en ont besoin des services en leur offrant des lieux et du personnel soucieux d'assurer aux enfants des moments de vie collective grâce auxquels ils sont accueillis et aimés comme enfants.

Décentralisation vers les régions

L'enjeu du leadership

MARC-URBAIN PROULX

Département des sciences économiques et administratives, Université du Québec à Chicoutimi

À l'instar du gouvernement péquiste élu à la fin 1994, le nouveau gouvernement libéral actuel vient d'ouvrir son vaste chantier régional à l'aune de la décentralisation. Un chantier complexe *a priori*, dont l'objectif incontournable concerne une meilleure maîtrise locale et régionale des forces économiques, sociales et politiques qui structurent largement de nombreuses collectivités du Québec depuis plus de deux décennies. Car la décentralisation gouvernementale possède en principe les vertus de responsabiliser à un certain degré les élites locales et régionales en ce qui a trait à l'appropriation de facteurs endogènes de développement tels les services de première ligne, la mobilisation de leaders, le financement d'initiatives, l'entrepreneuriat, l'innovation sociale, institutionnelle et économique ainsi que la productivité. Si les conditions ne sont pas appropriées, par contre, elle peut aussi causer un certain nombre d'effets pervers. D'où la nécessité de bien saisir les enjeux.

Or la volonté de décentralisation possède une longue expérience au Québec. Elle remonte à la création du régime municipal au milieu du XIX^e siècle, à une époque de faible interventionnisme de l'État central. La construction de l'État provincial s'est largement effectuée depuis en misant sur son contraire en matière de gestion publique, soit la centralisation. Avec la modernisation du Québec au cours des années 60, la décentralisation de responsabilités publiques est revenue en force pour réactualiser la nécessaire proximité entre les gouvernants de plus en plus concentrés et les gouvernés encore relativement dispersés malgré la forte urbanisation. Elle s'inscrit actuellement telle une demande sociale plurielle révélée par de multiples intérêts en concurrence dans la société civile. De l'expérience passée et récente, quelques leçons peuvent être tirées.

La résistance

La première force de résistance à la décentralisation viendra des municipalités elles-mêmes. Si on pla-

de généralement le succès du régime municipal québécois et canadien, force est néanmoins de constater d'importants ratés historiques en matière d'appropriation des responsabilités de nature locale. En réalité, Québec est constamment intervenu au fil du temps pour obliger les municipalités, dont il a la compétence constitutionnelle, à se responsabiliser, notamment dans l'hygiène du milieu, l'administration, la lutte contre les incendies, la sécurité publique, les transports en commun, l'urbanisme et, plus récemment, le soutien au développement économique. Aussi, le gouvernement a lui-même créé plusieurs agences publiques locales parallèles dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, du communautaire et de la santé afin de relever des responsabilités dont l'exercice par les sociétés municipales lui paraissait difficile.

Plusieurs raisons sont évoquées afin d'expliquer cette résistance municipale à la responsabilisation, notamment la faiblesse de l'assise fiscale, l'impopularité des hausses d'impôts locaux, la faible rémunération d'élus très sollicités, le conservatisme légendaire des élites locales et le manque d'expertise professionnelle. Tant et si bien que depuis quatre décennies, la plupart des fusions et regroupements municipaux, d'abord souhaités sur une base de volontarisme, ont finalement été imposés par décrets de Québec afin de casser la résistance des élites locales fortement protectrices de leurs fiefs.

En réalité, Québec doit contrôler, inciter, indiquer et obliger. Le dernier acte à cet effet, soit la tumultueuse réforme des agglomérations urbaines, s'est inscrit dans ce sens du renforcement de l'appropriation de responsabilités. Cependant, cette réforme n'a pas encore illustré, à ce jour, beaucoup d'éléments d'une responsabilisation accrue des autorités municipales en regard des plaies qui les affligent, notamment la hausse des coûts des services publics dans un double contexte d'étalement urbain à faible densité et de désertification de certaines zones centrales historiques.

La décentralisation gouvernementale possède désormais un contexte complexe, caractérisé par de nombreuses fonctions publiques éclatées par éche-

lons (régions-MRC-municipalités-arrondissements) et fragmentées par secteurs (santé, transports, sécurité publique, loisirs, emploi, etc.). Si, pendant longtemps, il s'agissait tout simplement de créer de nouveaux conseils ou de nouvelles directions entre l'État et les municipalités traditionnelles, nul doute que les enjeux actuels sont bien différents. Le terrain est déjà occupé. [...] Les organisations sectorielles qui accueillent et exercent les responsabilités publiques décentralisées dans la santé, l'emploi, l'éducation, l'environnement, la culture, etc., possèdent des intérêts divers et des objectifs bien précis en regard d'une éventuelle décentralisation supplémentaire. Tant et si bien que le récent débat sur la décentralisation, effectué depuis la commission Bélanger-Campeau (1990) jusqu'à la Commission sur les retombées de l'exploitation des ressources naturelles (2003) en passant par la consultation sur le livre vert de 1995 et celle autour du Rendez-vous des régions en 2002, n'a généré aucune ombre d'un consensus local et régional sur les modalités concrètes pour appliquer la décentralisation gouvernementale.

Cette absence de consensus à propos de la décentralisation représente une autre contrainte importante parce qu'une coalition locale et régionale s'avère en réalité essentielle pour contrer les puissantes forces centralisatrices qui résident au sein de l'appareil bureaucratique de Québec. Sans modèle articulé de décentralisation issu et défendu, tel un tout global, par les élites locales et régionales, l'appareil bureaucratique du centre aura toujours la prérogative de l'ordre du jour et du contenu. Prérrogative qu'il exerce souvent très subtilement en exploitant les différends entre les uns et les autres pour imposer le statu quo. [...]

Des mécanismes institutionnels
Pour avancer sur la voie de la décentralisation gouvernementale au Québec, certaines conditions institutionnelles deviennent impératives. D'abord, à l'échelle nationale, il est primordial de concerter et de commettre les différents ministères, sociétés, offices, commissions, conseils et grands groupes, y

compris les syndicats, unions municipales et associations. Pas simple! L'expérience d'un secrétariat d'État à la décentralisation a été fructueuse par le passé. Quelle serait la meilleure formule à l'heure actuelle? Un forum permanent? Un comité interministériel? Un conseil des territoires? Quoi qu'il en soit, le contexte actuel des multiples intérêts nationaux en regard de la décentralisation, notamment un ministère des Régions qui n'en est plus un, plaide pour l'élaboration d'une vision globale et l'exercice d'un pouvoir de recommandations lié au conseil exécutif. Un tel mécanisme institutionnel pourrait recevoir toutes les formes de propositions soumises à l'analyse, notamment celles issues des collectivités territoriales, autant métropolitaines, périphériques, urbaines, rurales et autochtones que nordiques.

À cet effet de propositions issues de la base, nul doute qu'il faille un mécanisme institutionnel de consultation et d'analyse sur chacun des divers territoires afin d'élaborer des options articulées à l'égard de la décentralisation gouvernementale. La mise en place très actuelle des conférences régionales des élus par la nouvelle ministre s'inscrit parfaitement dans ce sens. Il s'agirait de doter ce mécanisme institutionnel novateur, très attendu, d'une procédure appropriée pour animer la culture organisationnelle dans le contexte d'une vision globale dans laquelle une décentralisation supplémentaire bien ciblée pourrait apporter des bienfaits. Bienfaits qui doivent être mesurés sous l'angle de l'efficacité administrative et de l'équité entre les différents segments de clientèle, bien sûr. Mesurés aussi sous l'angle d'une mobilisation sociale renouvelée, capable de faire émerger les nouveaux leaderships dont la plupart des territoires urbains et ruraux ont tant besoin.

Il est là, l'enjeu de la décentralisation: une procédure de mobilisation du leadership plutôt qu'un affrontement stérile et neutralisant entre petites structures illusionnées par un certain pouvoir qui n'existe pas ou si peu en réalité. La démocratie participative locale et régionale mise en œuvre depuis plus de trois décennies au Québec doit être interrogée de front actuellement, moins sur son principe que sur sa forme, devenue très corporative en générant désormais beaucoup trop d'inertie institutionnelle pour inciter au renouvellement du leadership dans les collectivités territoriales.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (éigile), Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Julie Carpentier (sports), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (science); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclon et Christine Dumazet (recteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Ballargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny, Éric Desrosiers, Valérie Dufour, Claude Turcotte; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (editorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Otis-Dionne (commiss). La documentation : Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avri, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlene Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Laurence Thériault (directrice adjointe), Rachel Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zuida. INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lemaire, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haack (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

MICROBES

SUITE DE LA PAGE 1

de 2000 à 3000 personnes décèdent chaque année des suites d'une infection qu'elles ont contractée après leur arrivée à l'hôpital. Or le tiers de ces infections pourraient être facilement évitées par de simples mesures préventives qu'on néglige d'appliquer pour des raisons financières, déplore ce médecin.

Ce relâchement inquiète d'autant plus les microbiologistes qu'une étude récente démontre que le nombre de patients hospitalisés porteurs du SARM au Québec a bondi de 70 % entre 2000 et 2002.

« Cette augmentation importante nous place sur une pente glissante », avertit hier ce microbiologiste.

Le SARM est en effet considéré comme l'un des microbes les plus virulents et les plus dangereux présents dans le milieu hospitalier puisqu'il s'accompagne d'un fort taux de mortalité, oscillant entre 14 et 53 %, chez ceux qui développent une bactériémie.

Une étude réalisée au début de 2003 pendant trois mois, dans 97 hôpitaux du Québec, révèle que, sur 585 personnes hospitalisées chez qui on a observé une infection grave à staphylocoques, 172 étaient aux prises avec une souche résistante (SARM) aux principaux antibiotiques.

« Ce n'est pas parce qu'on relâche les mesures, affirme le Dr Poirier, c'est parce qu'on ne les a jamais appliquées! »

A son avis, seulement 2 % des hôpitaux du Québec se conforment aux normes reconnues de prévention des maladies nosocomiales et allouent le personnel suffisant à la prévention de ces infections. En fait, plus de la moitié des hôpitaux n'effectuent aucune surveillance des infections contractées en leurs murs et moins de 5 % disposent du matériel et du personnel suffisant pour réaliser une prévention efficace.

« La norme reconnue est d'une infirmière en prévention des infections pour 114 patients; or seulement 2 % des hôpitaux du Québec se conforment à cette norme », déplore le Dr Poirier.

Le Québec se situerait ainsi à des lieues de ce qui se fait dans d'autres pays, notamment aux États-Unis et dans certains pays européens où l'on a décidé de mener une guerre sans merci au SARM.

Selon l'AMMIQ, l'application stricte de ces mesures de prévention dans les hôpitaux québécois coûterait de 50 à 60 millions environ. Une facture peu élevée, estiment les microbiologistes, comparativement au fardeau annuel de 70 à 100 millions que fait peser sur le système de santé le seul coût des soins additionnels entraînés par les infections au SARM au Québec. On estime que chaque infection au SARM génère des coûts supplémentaires de 14 000 \$ pour le réseau de la santé.

Dans la plupart des cas, les microbes qui infectent les patients hospitalisés sont introduits par l'entremise de cathéters veineux, de sondes urinaires ou de tubes utilisés notamment pour l'intubation des patients soignés à l'unité des soins intensifs ou en salle d'opération. Ces agents infectieux peuvent ensuite se transmettre d'un patient à un autre par l'intermédiaire du personnel soignant.

Pour empêcher la transmission, on procède normalement à l'isolement des patients infectés, et le personnel soignant est soumis à des mesures d'hygiène exceptionnelles, notamment par le port de blouses et de gants et le lavage régulier des mains.

Selon l'AMMIQ, il est urgent que les hôpitaux québécois s'ajustent aux normes internationales et effectuent une surveillance adéquate des plus importantes bactéries responsables des infections nosocomiales. Il est urgent aussi de stopper la progression du SARM, qui a atteint un stade endémique dans certains hôpitaux américains.

« Si on n'investit pas maintenant pour contrôler cela, la situation risque d'exploser », met en garde le Dr Poirier.

A lire demain, dans la page Santé, un dossier complet sur les infections contractées dans les hôpitaux.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le *Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 9858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Tremblay expulse Tierney

Son « je m'en crisse, du maire » prononcé mercredi lui a coûté son poste

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Le maire Gerald Tremblay n'a guère apprécié les propos qu'a tenus mercredi à son égard l'ex-maire de Sainte-Anne-de-Bellevue et conseiller municipal de L'Anse-à-Orme, Bill Tierney. Au terme d'une rencontre hier à son bureau, le maire l'a expulsé de son parti.

Le « je m'en crisse, du maire » prononcé mercredi lors d'une entrevue au *Devoir* par Bill Tierney lui a coûté sa place au sein de l'Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM).

Le conseiller municipal, un ardent défenseur des défunts, commentait alors la décision de la Ville de se doter d'un nouveau logo, indiquant qu'il accorderait une place bien plus importante au logo de l'ancienne ville de Sainte-Anne-de-Bellevue sur tous les documents émanant de l'arrondissement.

Par voie de communiqué hier, Gerald Tremblay a fait savoir qu'il avait exclu Bill Tierney de son parti « pour les propos inacceptables et irrespectueux que ce dernier a tenus à l'endroit du maire ». Ces propos étaient « insultants envers l'institution qu'est le maire de Montréal et conséquemment à l'endroit des Montréalais et Montréalaises qui l'ont élu pour les représenter », indique le communiqué.

Les deux hommes se sont rencontrés pendant une vingtaine de minutes hier après-midi à l'hôtel de ville et, même s'il ne regrette pas ses paroles, Bill Tierney s'est excusé pour ses commentaires. Ses excuses n'ont pas empêché le maire de lui montrer la porte de son parti.

Bill Tierney ne se formalise pas de la décision du maire, mais il estime que ses propos étaient anodins et que Gerald Tremblay les a pris trop au sérieux. « Dire: 'Je m'en crisse, du maire, ça ne veut pas dire

grand-chose», fait-il valoir.

Son tête-à-tête avec Gerald Tremblay s'est déroulé sur une note cordiale, dit-il. « Je m'entends très bien avec Gerald même si nous avons des opinions différentes sur l'institution de la mairie. Il est plus catholique que moi. Moi, je suis un peu anarchiste », reconnaît-il en ajoutant que son respect pour Gerald Tremblay est resté intact malgré tout.

Bill Tierney affirme qu'il utilisait un langage « costaud et direct » lorsqu'il était maire de Sainte-Anne-de-Bellevue sans que personne s'en offusque. Il n'a pas changé, précise-t-il. Devenu conseiller indépendant, il se dit heureux d'être désormais libéré de toutes les contraintes qu'impose l'adhésion à un parti politique: « Je peux maintenant dire la vérité telle que vue de Sainte-Anne-de-Bellevue. »

Bill Tierney ne se gêne pas depuis l'élection du Parti libéral pour affirmer haut et fort qu'il participera activement au mouvement de défusion qui pourrait suivre le dépôt par le nouveau gouvernement d'une loi-cadre permettant la tenue de référendums. L'opposition à l'hôtel de ville a maintes fois reproché au maire son inertie face aux libertés que prenaient certains de ses conseillers à l'égard des défusions.

En avril dernier, trois d'entre eux (parmi lesquels M. Tierney) avaient ouvertement critiqué le maire au sujet de son projet de décentralisation en annonçant leur intention de s'adresser directement au premier ministre Jean Charest. Plus récemment, plusieurs conseils d'arrondissement, dont celui de Kirkland dirigé par des élus de l'UCIM, ont adopté des résolutions en faveur des défusions.

Comme Bill Tierney ne siégeait pas au conseil municipal de la ville centrale, la majorité de trois conseillers que détient l'UCIM au conseil reste inchangée.

CULTURE

« Le financement étatique de la culture, c'est la peau sur les os »

SUITE DE LA PAGE 1

Politique du cinéma, avec ses fonds supplémentaires, ou les engagements immobiliers dédiés au secteur. Pierre Curzi rappelle aussi que les revenus de certains artistes dépendent en grande partie du gouvernement et que ceux-ci seraient durement touchés par d'éventuelles compressions.

« Le financement étatique de la culture, c'est la peau sur les os », dit encore le porte-parole de la coalition. « Les fonds publics ont un effet de levier, mais le retrait de ces fonds a des effets catastrophiques. Nous l'avons vu récemment, quand Ottawa a retranché 25 millions de la production d'émissions pour la télé. »

Le fédéral aura finalement cédé en partie aux pressions de l'industrie de la télévision, qui le pressait de remettre les millions retranchés au Fonds canadien de télévision. Mais il y a un hic: les 12,5 millions supplémentaires annoncés hier proviennent d'une avance du budget de l'an prochain. Le ministre fédéral des Finances a répété à de nombreuses reprises qu'il n'avait pas l'intention de dépasser le cadre financier mis en place dans le budget fédéral.

Les craintes générales du secteur culturel proviennent des intentions du Parti libéral du Québec, elles

aussi maintes fois répétées, de comprimer les dépenses de l'État sauf en éducation et en santé. Les promesses de la plate-forme électorale ont été reprises cette semaine en ouverture de la session parlementaire. Les rumeurs persistantes veulent que tout l'appareil gouvernemental se fasse imposer une ponction budgétaire d'au moins 10 %.

« Le gouvernement est libre d'établir les priorités, réplique Pierre Curzi. Comme citoyen, je partage les objectifs en santé et en éducation. Cependant, ce n'est pas parce qu'on veut améliorer des secteurs importants de la société qu'on doit sabrer dans ce qui est nécessaire et essentiel pour la vie même des autres secteurs, pour l'ensemble de la société, en fait. Notre argumentaire reste simple: des compressions, le secteur culturel en subit depuis des années. Les milieux de la culture ont fait d'énormes efforts, par exemple avec la stagnation des budgets du Conseil des arts et des lettres pendant la dernière décennie. Nous ne demandons pas plus. Nous réclamons simplement ce qui a été convenu et accepté récemment. »

La coalition a évidemment l'intention de surveiller de près le prochain budget, prévu dans une dizaine de jours. La stratégie pour la suite ne semble pas encore arrêtée.

LIMONADES

« En décembre dernier, une étude menée en Gaspésie a révélé que l'âge d'initiation à l'alcool est maintenant de 12 ans »

SUITE DE LA PAGE 1

l'alcool », commente Frank Vitaro, professeur en psychoéducation à l'Université de Montréal et auteur d'une étude sur l'alcoolisme chez les jeunes. « Ça ne goûte pas vraiment l'alcool et ça attire fortement les gens rebutés par le goût de l'alcool. » Jeunes pour la plupart.

Une visite dans certains bars branchés de la métropole suffit d'ailleurs à s'en convaincre. Aux heures de pointe, dans ces environnements où de jeunes adultes fraîchement sortis de l'adolescence viennent affirmer leur différence sur des rythmes binaires, ces « limonades » prolifèrent autant sur papier glacé dans les toilettes que dans des bouteilles au graphisme tendance sur les zines, reléguant du même coup les traditionnelles bières au rang de boissons d'une autre époque. « Limonade, oui, mais avec 4, 5 ou 7 % d'alcool tout de même », souligne Hubert Sacy, directeur général d'Educ'alcool, un organisme versé dans l'enseignement du « bien boire ».

Les grands brasseurs et distillateurs de ce monde — Labatt, Anheuser-Busch, Miller Brewing et Diageo en tête — s'en frottent d'ailleurs les mains, leur stratégie de séduction étant de toute évidence très efficace. « Le public visé par ces nouvelles boissons se situe entre 18 et 24 ans », explique Daniel Fortin, président d'Epoxy, l'agence de communication qui a orchestré au Québec la confection et la promotion de la Vodka, du Cosmoz et de l'ADN pour Labatt. « C'est une clientèle qui recherche des produits hors du commun, ce que nous offrons avec des emballages qui sont loin d'être conformistes. » Des emballages « chic avec attitude », comme disent les publicitaires, qui se déclinent sous diverses couleurs et avec différents noms pour conquérir les femmes (Cosmoz) — guère attirées par le manque de finesse d'une bière! — et les jeunes urbains (ADN) soucieux d'affirmer leur unicité dans une jungle bigarrée dans son conformisme et bien plus encore.

Car les adolescents n'y sont pas indifférents. « Il est clair que ces boissons aromatisées offrent une plus grande accessibilité à l'alcool vu leur présentation et l'endroit où elles sont vendues [les dépanneurs et les épiceries pour les produits à base de malt et les SAQ pour ceux qui contiennent de l'alcool dit fort] », explique Michel Ger-

main, directeur général du Comité permanent de lutte contre la toxicomanie du Québec. « Qui plus est, le marketing très agressif qui entoure le lancement de ces produits ne peut qu'attirer les adolescents. » En 2002, Anheuser-Busch pour son Bacardi Silver et Miller Brewing pour le Skyy Blue ont dépensé pas moins de 160 millions de dollars pour donner des ailes à leurs nouveaux liquides sucrés et alcoolisés. Histoire de déstabiliser un brin la Smirnoff Ice de Diageo et ses 280 millions de bouteilles vendues en 2001. « Pour le moment, aucune étude n'a encore démontré le lien entre ces nouvelles boissons et un changement d'habitudes de consommation d'alcool des moins de 18 ans, poursuit M. Germain. Mais leur exposition à ces produits est sans aucun doute préoccupante. »

Les statistiques peuvent le laisser croire. Au cours des dernières années, les 15-24 ans ont développé un goût prononcé pour les liquides qui étourdissent et désinhibent à la fois: en 1998, à peine 11 % d'entre eux n'avaient jamais trempé les lèvres, selon l'Institut de la statistique du Québec. Les autres, par contre, s'abandonnaient régulièrement à ce « carburant pour soirée animée », soit de une à six fois par semaine, et, pour 24 % de ce groupe d'âges, beaucoup plus souvent. « C'est une tendance lourde que les enquêtes à venir risquent encore de confirmer », souligne M. Germain. En décembre dernier, une étude menée en Gaspésie a même révélé que l'âge d'initiation à l'alcool est maintenant de 12 ans.

Et les « prémix », doux comme du petit lait et guère plus chers qu'un jus d'orange, n'y sont pas étrangers, clame aujourd'hui chez nos voisins du Sud le Center for Science in the Public Interest (CSPI). Dans sa ligne de mire: les tactiques commerciales développées par les fabricants de ces produits qui séduisent plus « les enfants que les adultes », estime-t-on au CSPI. Comment? En s'assurant que ces boissons, par leur nom ou par leur habillage visuel, soient, aux yeux des consommateurs, davantage « perçues comme des boissons gazeuses que comme de la bière ou du vin », peut-on lire sur la vitrine réticulaire du CSPI. Quant aux publicités pour les Smirnoff Ice, Bacardi Silver ou Skyy Blue, elles frappent majoritairement les ados et les enfants plutôt que leurs aînés, selon l'enquête de ce groupe de pression.

L'effet n'est bien sûr pas voulu et encore moins cal-

CÉGEPS

SUITE DE LA PAGE 1

par le président de la Fédération des cégeps reprend invariablement les mêmes chiffres depuis quelques mois: le niveau de financement des cégeps est toujours en recul de 50 millions par rapport à ce qu'il était il y a dix ans et la participation de l'État au financement des collèges s'établit à 85 % — « quand l'État a le rhume, les cégeps toussent! » — contre 55 % pour les universités.

Alors que les commissions scolaires s'abreuvent aux taxes scolaires et « bénéficient d'un volume important qui leur laisse des marges de manœuvre », les universités, elles, imposent des frais de scolarité. Ceux-ci sont toutefois gelés depuis 1994 et, récemment, les universités ont elles-mêmes fait la démonstration qu'elles ont besoin d'une deuxième phase de réinvestissement pour maintenir la concurrence sur l'échiquier canadien.

« Les universités se débattent déjà comme des diables dans l'eau bénite, alors imaginez si elles étaient dans notre situation », explique M. Boucher, qui affirme aussi depuis longtemps que les budgets consentis aux cégeps pour la formation continue — une clientèle que se divisent cégeps et universités — doivent être nettement rehaussés: « On refuse des centaines d'étudiants adultes, faute de budget. »

Voyant venir des mesures budgétaires draconniennes et un ménage dans les structures de l'État, la Fédération des cégeps saisit l'occasion au vol. « Quand on a vu la plateforme du Parti libéral, nos gens se sont dit qu'il y aurait peut-être une occasion de sensibiliser l'Assemblée nationale, les parlementaires, le gouvernement, à la situation extrêmement captive dans laquelle nous sommes », explique Gaëtan Boucher.

Dans son discours inaugural de mercredi, le premier ministre Jean Charest a réitéré l'intention de son gouvernement de tenir « dès cette année [...] un grand débat sur la qualité, l'accessibilité et le financement de l'enseignement universitaire », un « enjeu de première importance pour le Québec ».

Le président de la Fédération des cégeps souhaiterait étendre cette commission à l'enseignement supérieur pour y inclure les collèges et poser la question de l'imposition de frais de scolarité aux cégepiens. La demande a été formulée au ministre de l'Éducation.

Lors des États généraux sur l'éducation de 1995-96, la question avait été carrément posée mais rejetée d'emblée par les participants, relatent les documents de l'époque. « Il faut maintenir la gratuité au collégial comme condition d'accès à l'enseignement postsecondaire », y affirme-t-on.

La réaction sera peut-être vive, reconnaît M. Boucher, qui est conscient de l'opposition étudiante que suscite toute allusion au dégel des frais de scolarité du côté des universités. « Est-ce que, comme société, on ne peut pas avoir cette maturité de voir si, 35 ans après la création des collèges, les modes de financement retenus devraient être les mêmes? Moi, je dis que le débat est à faire. Si on fait le choix de maintenir la gratuité, d'encadrer les frais afférents comme ils le sont, eh bien, le gouvernement devra ensuite agir en conséquence » et rehausser sa participation financière.

Les collèges ne veulent plus uniquement de réserves pour soutenir les cégeps en région, qui se battent avec des chutes de clientèle: ils veulent aussi pouvoir faire du développement afin de répondre aux besoins de leurs nouveaux étudiants, explique M. Boucher.

3000 places au privé

(PC) — Dès le mois de septembre, 3000 enfants auront droit eux aussi à leur place dans une garderie. Et cette place, ils la trouveront dans une garderie privée, pas dans un centre de la petite enfance (CPE). C'est ce qu'a confirmé hier en Chambre la ministre de la Famille, Carole Thériault, en réponse à une question du député péquiste de Joliette, Jonathan Valois. « La priorité, c'est que les parents du Québec aient en septembre 3000 places et qu'on poursuive le développement. C'est ça qui va rassurer les parents », a dit Mme Thériault. Mais elle refuse pour l'instant de préciser de quelle façon elle entend développer à plus long terme le réseau des services de garde, même si elle ne cache pas son penchant pour les garderies privées.

Mieux, au Québec, ces publicités doivent obligatoirement passer par le tamis de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ), qui en autorise la diffusion après avoir constaté que le public visé est bel et bien en âge de s'enivrer, rappelle Hubert Sacy, d'Educ'alcool. « Il faut se fier au jugement de la RACJ. De plus, dans notre société, nous avons des balises pour la consommation d'alcool. La Régie en est une, les vendeurs qui vérifient l'âge des consommateurs en sont une autre. Ces nouveaux produits ne doivent donc pas éveiller de craintes. Mais bien sûr, il faut être vigilant », dit-il.

Être réaliste aussi, ajoute Susan Foster, du National Center on Addiction and Substance Abuse de l'université Columbia, avec son étude sur la consommation d'alcool chez les adolescents aux États-Unis, publiée en février dernier dans le *Journal of the American Medical Association (JAMA)*. En effet, si les jeunes — âgés de 12 à 20 ans — arrêtaient de s'évader (ou de s'amuser) dans les substances houblonneuses et autres bistouilles, les revenus des brasseurs et des distillateurs pourraient, au sud du 45^e parallèle, chuter de... 22,5 milliards \$US par année. Et, par analogie, de beaucoup moins de ce côté-ci de la frontière!

Une bien vilaine perspective à l'heure où les clientèles captives d'hier et d'aujourd'hui, en voie de disparition — fuite du temps oblige —, nécessitent d'être renouvelées dans toute industrie. « On pourrait d'ailleurs présumer que tout cela est planifié, avance Frank Vitaro. Comme pour le tabac, les fabricants d'alcool ne sont peut-être pas au-dessus de tout soupçon lorsque vient le temps d'attirer les jeunes. Cela va-t-il porter fruits? », se demande-t-il. Les résultats de la prochaine étude sur l'alcool et les jeunes au Québec, attendus à l'automne, devraient sans doute l'aider à éclairer sa lanterne.